



Genèse des **nids-de-poule**, maladie chronique des routes québécoises *Page B 5*



Pleins feux sur le procès pour fraude du sénateur suspendu **Mike Duffy** *Page A 2*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 74

LE DEVOIR, LE MARDI 7 AVRIL 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

TARIFICATION DU CARBONE

Le temps presse pour les provinces

KARL RETTINO-PARAZELLI

Après le Québec, la Colombie-Britannique et — si les rumeurs se confirment — l'Ontario, toutes les autres provinces canadiennes ont avantage à se lancer dès maintenant dans la tarification du carbone, sans attendre le gouvernement fédéral. L'environnement mais aussi la compétitivité économique du pays à l'échelle mondiale sont en jeu, souligne le premier rapport de la Commission de l'écofiscalité du Canada, dont *Le Devoir* a obtenu une copie.

Le document dévoilé mardi exhorte les premiers ministres provinciaux à agir rapidement pour mettre de la pression sur le gouvernement fédéral.

« En prenant trop de retard par rapport au reste de la planète, nous risquons de freiner la compétitivité du pays au sein d'une économie mondiale de plus en plus consciente de l'impératif de décarbonisation », souligne le rapport entériné par les commissaires et le comité consultatif de l'organisation. Ce dernier est notamment composé du chef de la direction de la Fondation David-Suzuki, Peter Robinson, du p.d.g. de Suncor Energie, Steve Williams, et d'anciens premiers ministres, comme Paul Martin et Jean Charest.

Écofiscalité

Cette étude consacrée à la tarification du carbone est la première d'une série de rapports promis par la Commission pour convaincre les décideurs de tous les ordres de gouvernement d'intégrer l'écofiscalité à leurs politiques, un concept récemment vanté par des experts de la commission Godbout.

Le document, intitulé *La voie à suivre*, recommande aux provinces de mettre en œuvre des politiques de tarification du carbone contraignantes, dont le champ d'application soit le plus large possible.

La coordination interprovinciale — et éventuellement internationale — de ces politiques sera nécessaire à long terme pour assurer leur efficacité, conclut le rapport, mais rien ne sert d'attendre. « L'histoire est remplie d'exemples où les provinces canadiennes ont adopté des politiques divergentes. En élaborant dès maintenant des politiques efficaces, les provinces pourront accomplir des progrès décisifs pour atteindre des objectifs ambitieux. La coordination de

VOIR PAGE A 8 : CARBONE

YÉMEN DÉSASTRE HUMANITAIRE EN VUE



MOHAMMED HUWAIS AGENCE FRANCE-PRESSE

De nouveaux combats dans le sud du Yémen entre rebelles chiïtes et partisans du président soutenus par l'Arabie saoudite ont fait plus de 140 morts ces dernières 24 heures, alors que la Croix-Rouge était toujours dans l'impossibilité d'acheminer une aide humanitaire. *Page B 1*

L'ASSÉ regarde vers l'avant

Malgré la démission de son exécutif, l'association étudiante réitère son appel à la grève sociale

KARL RETTINO-PARAZELLI

La démission retentissante, cette fin de semaine, des membres de son exécutif n'ébranle pas la confiance de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui appelle à poursuivre la lutte contre l'« austerité ». Une lutte qui pourrait s'échelonner jusqu'à l'automne, soutient la porte-parole intérimaire de l'association lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

« Je pense que l'ASSE sort plus forte. À l'interne, il y a un sentiment d'union rarement vu récemment. Je suis triste qu'on dise qu'il y a eu des chicanes internes, comme si c'était négatif », a affirmé lundi Hind Fazazi, au lendemain du congrès mouvementé de l'association étudiante qui s'est déroulé ce week-end à Salaberry-de-Valleyfield.

Les tiraillements internes ont débuté la semaine dernière, lorsque l'exécutif de l'association a publié un texte de réflexion proposant un « repli stratégique ». Les signataires de la lettre ont soulevé la possibilité de suspendre le mouvement de grève en cours pour poursuivre la lutte à l'automne prochain, aux côtés des syndicats de la fonction publique.

Cette prise de position a suscité la grogne de plusieurs militants, qui auraient préféré que cette idée soit débattue au sein des instances de l'ASSE avant de surgir sur la place publique. Samedi, tous les membres de l'exécutif ont choisi de démissionner, y compris la porte-parole de l'ASSE, Camille Godbout. Les militants réunis en congrès ont malgré tout choisi de les destituer « symboliquement » par la suite.

« C'était pas trop une lettre de réflexion. Ça sonnait appel, ça sonnait mot d'ordre. Ça n'a pas du tout été apprécié par les assos, qui voulaient choisir ce qu'elles allaient faire le 4 et le 5 [avril] », raconte M^{me} Fazazi, une étudiante en philosophie à l'Université de Montréal, qui a

VOIR PAGE A 8 : ÉTUDIANTS

Lire aussi : Éviction brutale. Un éditorial de Josée Boileau. *Page A 6*

AUJOURD'HUI

Actualités › Aide médicale à mourir. Toujours pas de consultations en vue à Ottawa. *Page A 3*

Actualités › Procès pour gangstérisme. Début de l'enquête préliminaire de l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt. *Page A 4*

Idees › Manifeste pour un élan global. Laure Waridel, Dominic Champagne et plus de 200 citoyens se mobilisent pour une « grande transition écologique de notre économie ». *Page A 7*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

POINT CHAUD

Les aveux de la Dame de fer

JESSICA NADEAU

Monique Jérôme-Forget n'est pas du genre à avoir des regrets. Et pourtant. À 74 ans, elle croit qu'elle aurait dû se lancer en politique plus jeune et « viser le sommet » pour devenir première ministre. Mais elle n'a pas osé car elle était une femme.

« J'ai adoré faire de la politique, alors j'aurais adoré être première ministre et gérer l'ensemble du gouvernement », lance Monique Jérôme-Forget, confortablement installée dans un large fauteuil jaune, dans son appartement décoré de meubles et d'objets d'art issus des quatre coins de la planète. « Si j'avais été un homme, j'y aurais sûrement pensé. »

Son surnom était « la Dame de fer ». C'est elle qui tenait les cordons de la bourse — ou de la sacoche, selon l'image qu'elle aimait employer — du gouvernement Charest. Elle combinait les plus hautes fonctions, à la fois présidente du Conseil du trésor et ministre des Finances. Elle était considérée



PEDRO RIUZ LE DEVOIR

Monique Jérôme-Forget a cumulé les fonctions de présidente du Conseil du trésor et de ministre des Finances au sein du gouvernement Charest.

VOIR PAGE A 8 : DAME

ACTUALITÉS

Pleins feux sur le procès de la décennie à Ottawa

Pendant les 41 jours d'audiences, les témoignages de Mike Duffy et des proches du premier ministre s'affronteront

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Plusieurs le qualifient de plus important procès de la dernière décennie sur la scène politique. Dans un camp: un journaliste-vedette du Canada anglais, devenu un sénateur conservateur-vedette et l'un des plus grands atouts du financement de son parti. Dans le camp adverse: un Parti conservateur avec, dans sa mire, un nouveau mandat dans quelques mois, qui espère que les révélations du sénateur déchu ne l'éclabousseront pas trop.

Et la question qui sera sur toutes les lèvres, au fil des 41 jours d'audiences pour le procès de Mike Duffy qui débute ce mardi: que savait le premier ministre de ce fameux chèque de 90 000\$ que son ancien chef de cabinet, Nigel Wright, a remis au sénateur? Et qui a eu l'idée fatidique de voir M. Wright rembourser les dépenses de M. Duffy?

Tous les yeux seront rivés sur les témoignages de ces deux hommes, au cours des huit semaines d'audiences.

Mike Duffy s'est fait discret depuis plus d'un an. Personne ne l'a vu ou entendu depuis que la Chambre haute l'a suspendu, à l'automne 2013. Idem pour Nigel Wright, qui est reparti travailler à Londres sans jamais expliquer publiquement ce qui s'était passé entre lui et le sénateur, ainsi que dans l'enceinte du bureau du premier ministre au fil des mois qui ont précédé sa décision de mettre un terme à toute cette affaire et de verser lui-même un chèque de 90 000\$ à Mike Duffy.

S'affronteront, au palais de justice d'Ottawa, deux versions d'une saga qui a monopolisé la scène politique il y a deux ans.

La version de la GRC

Au terme de son enquête ayant duré un an et demi, la Gendarmerie royale du Canada a déposé l'été dernier 31 chefs d'accusation de fraude, d'abus de confiance et de corruption contre le sénateur. Au



Le sénateur conservateur suspendu Mike Duffy a été accusé, en juillet 2014, de 31 chefs de fraude, d'abus de confiance et de corruption.

fil de ses travaux, la GRC a mené des dizaines d'entrevues et épluché des milliers de courriels.

Verdict: l'ancienne avocate de Mike Duffy, Janice Payne, semble avoir fait pression pendant des mois sur le bureau du premier ministre (BPM) pour s'assurer que son client n'ait pas à rembourser lui-même la facture qui lui était réclamée. Et Mike Duffy devait aussi être exonéré après les deux enquêtes sur ses comptes de dépenses. Les échanges étaient si fréquents que le sénateur et son avocate en sont venus à exaspérer leurs interlocuteurs.

Des documents déposés en cour par la GRC citent également une douzaine de noms mêlés aux discussions, tant des employés du BPM que des sénateurs conservateurs qui siégeaient au comité de régulation interne qui enquêtait sur M. Duffy. Le BPM discutait avec les sénateurs David Tkachuk, Marjory LeBreton et Ca-

rolyn Stewart-Olsen pour qu'un rapport du Sénat soit plus clément à l'endroit de M. Duffy, puisque ce dernier aurait remboursé les allocations injustement réclamées. Le sénateur Irving Gerstein, de son côté, a appelé un «contact» chez Deloitte pour s'assurer que la firme cesse ses vérifications. Le sénateur Tkachuk a conseillé à Mike Duffy d'écrire à Deloitte pour réclamer la même chose.

La GRC a enfin révélé que, au départ, c'est le Parti conservateur qui devait payer la dette de Mike Duffy, lorsque la formation anticipait une facture de 32 000\$. Lorsque la dette a bondi à 90 000\$, le sénateur Gerstein — le président du fonds du Parti conservateur — a changé d'avis. Il fallait un nouveau bailleur de fonds. M. Wright a pris les choses en main.

La version de Mike Duffy

Expulsé du caucus conservateur en mai 2013, puis du Sénat en octobre suivant,

Mike Duffy a rapidement tourné le dos au premier ministre qui l'a nommé à la Chambre haute en 2008.

Dans deux discours prononcés au Sénat, fin octobre 2013, M. Duffy a plaidé que Stephen Harper l'avait sommé de rembourser même s'il n'avait pas enfreint les règles. «Il n'est pas question de ce que tu as fait; il est question de la perception de ce que tu as fait.» Une nuance «inexplicable à notre base», lui aurait dit le premier ministre. M. Wright lui aurait dit de ne pas s'en faire, qu'il allait rembourser.

«Cette fraude monstrueuse était une création du BPM, du début à la fin», avait lancé le sénateur. M. Duffy aurait résisté, mais il aurait été forcé par M. Wright d'accepter le stratagème.

Le sénateur et son avocat, Donald Bayne, martèlent que le Sénat avait donné le feu vert à ses comptes de dépenses. La sénatrice LeBreton lui aurait indiqué qu'ils étaient «parfai-

tement valides», alors que M. Wright lui aurait confirmé qu'il a «respecté toutes les règles». Mais lorsque M. Duffy a fait les manchettes un peu trop longtemps, le ton a changé.

Ces révélations n'étaient «que la pointe visible de l'iceberg», prévenait M^{re} Bayne, qui pourrait arriver en cour muni de nouvelles allégations. Plusieurs s'attendent à ce que Mike Duffy ait bien préparé son coup, visiblement décidé à ne pas sombrer seul.

Que savait Harper?

Le premier ministre a toujours martelé qu'il ne savait pas que M. Duffy n'avait pas remboursé sa dette lui-même. La GRC a en effet statué que M. Wright «a, sans le consentement écrit du chef du gouvernement», versé le chèque de 90 000\$. Mais certaines déclarations de ses employés, dans les courriels de la GRC, n'ont toujours pas été expliquées.

En février 2013, quand le PC devait rembourser la dette de

M. Duffy, Nigel Wright a écrit qu'il voulait «parler au PM avant que tout soit considéré comme final». Puis, il a écrit «tout est OK pour le PM».

Au mois de mai, après qu'il fut révélé que M. Wright avait payé, ce dernier écrit que «le PM sait, en termes généraux seulement, que j'ai personnellement aidé Duffy quand je l'ai convaincu d'accepter de rembourser les dépenses».

M. Wright a en outre avisé au moins deux autres proches du premier ministre, au mois de mars, qu'il paierait lui-même la facture de Mike Duffy.

Le premier ministre a d'abord dit regretter la démission de son chef de cabinet, lorsque le scandale a éclaté. Une fois que les documents de la GRC sont devenus publics, il a affirmé avoir limogé M. Wright.

Que reproche-t-on à Duffy?

Nommé sénateur de l'Île-du-Prince-Édouard par Stephen Harper, M. Duffy plaiderait au Sénat qu'il habitait la province insulaire. Ce qui lui permettait de réclamer une indemnité de logement, puisque sa résidence principale se trouvait à plus de 100 km d'Ottawa. Or la GRC a constaté que, lorsque le sénateur disait retourner à son chalet de l'I.-P.-É., il résidait en fait dans des hôtels de Charlottetown. Souffrant de problèmes cardiaques, M. Duffy a rétorqué que la route vers sa résidence n'était pas déneigée en hiver et qu'il ne voulait pas s'isoler et s'éloigner de l'hôpital.

M. Duffy fait de surcroît face à des accusations de fraude et d'abus de confiance en raison d'autres demandes de remboursement «qui n'avaient rien à voir avec ses activités au Sénat», selon la GRC. Un contrat de consultant de 65 000\$ — qui n'aurait pas produit de grands résultats — octroyé à un ami du sénateur en pigeant dans son budget du Sénat lui a valu une autre série d'accusations.

Le Devoir

CAMPUS D'ÉTÉ

CAMP DE VACANCES
spécialisé en chanson

SÉJOURS SPÉCIALISÉS
pour adultes

CAMP CHANSON DE Petite Vallée
15^e édition

Ateliers pour auteurs-compositeurs-interprètes
Avec Luc De Laroche et Andréanne Alain
Du 14 au 20 juin

Interprétation
Avec Marie-Claire Séguin et Jean-Luc Éthier
Du 5 au 11 juillet

Écriture
Avec Marc Chabot
Du 5 au 11 juillet

LE CAMP CHANSON DE PETITE-VALLÉE,
c'est aussi 5 séjours destinés aux 7 à 17 ans

www.campchanson.com / 418-393-2592

Cet été, vivez une expérience culturelle enrichissante!

Familles d'accueil recherchées pour étudiants étrangers à Québec

Accueillez un étudiant au moment qui vous convient le mieux **entre le 29 juin et le 7 août prochain.**

Certains programmes sont aussi offerts durant l'année. Informez-vous!

418 254-6389
hebergement@edu-inter.net

Compensation financière entre **100 et 200 \$ /semaine**



Gérard Deltell fait le saut chez les conservateurs

PHILIPPE ORFALI

La rumeur circule depuis des mois, ce serait désormais chose faite: le député Gérard Deltell doit confirmer mardi qu'il quitte la Coalition avenir Québec (CAQ) pour rejoindre les rangs du Parti conservateur de Stephen Harper.

«Demain, je vais faire le point sur mon avenir politique», a écrit le député caquiste de Chauveau, lundi après-midi, sur Twitter. Quelques minutes plus tard, son équipe a convoqué la presse à 9h30, mardi matin.

M. Deltell n'a pas offert davantage de détails, mais M. Deltell annoncera qu'il fera le saut en politique fédérale, avec le Parti conservateur du Canada, selon les informations du *Devoir*.

M. Deltell lorgnerait la circonscription de Louis-Saint-Laurent, à Québec, actuellement représenté à la Chambre des communes par la néodémocrate Alexandrine Latendresse. La jeune femme, qui avait battu l'ex-ministre Josée Verner aux élections fédérales de 2011, a déjà annoncé qu'elle ne serait

pas candidate aux élections prévues en octobre prochain.

Voilà de nombreux mois que le flirt entre les conservateurs et M. Deltell se poursuit. En janvier, lorsqu'il fut interrogé au sujet de rumeurs l'envoyant à Ottawa, l'homme de 50 ans avait dit être «en réflexion», même s'il «ne cherchait pas de job». Ce qui avait mené le chef caquiste, François Legault, à demander au député de lever l'incertitude sur son avenir politique «le plus tôt possible».

«Ça ne sera pas infini. Il y a des élections cet automne. Il va devoir prendre sa décision», avait dit le chef de la CAQ.

Rappelons que M. Deltell a été élu pour la première fois en 2008 sous la bannière de l'ADQ. En 2009, il est devenu chef de ce parti, jusqu'à sa fusion avec la CAQ en 2012. Il a été réélu en 2012 et en 2014. Il est actuellement porte-parole de la CAQ en matière d'énergie et de ressources naturelles et pour la région de Québec. Avant de se lancer en politique, il avait été journaliste pour TQS, Radio-Canada et TVA.

Le Devoir

MWS DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS

Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193

www.mwscamps.com office@mwscamps.com

LOUISE LAPIERRE DANSE

CAMP DE JOUR ARTISTIQUE
Relâche et fin 2015

ENFANTS ET ADOS
LUNDI AU VENDREDI 9H-16H
SERVICE DE GARDE DISPONIBLE

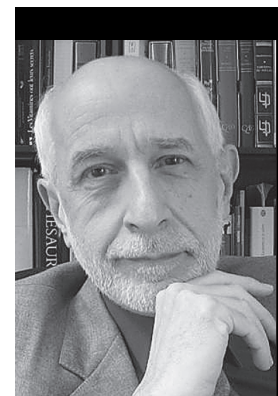
DANSE
(JAZZ-FUNKY, HIPHOP, MODERNE, LATIN, ETC.)

THEATRE COMEDIENNALE ATELIERS
(MAQUILLAGE, COSTUMES, DECORS, ACCESSOIRES)

SPECTACLE GRATUIT DEVANT PARENTS ET AMIS!

MINI-STAGE INTENSIF DU 25 AU 27 JUIN 2015

www.louiselapierredanse.ca
514.521.3456



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

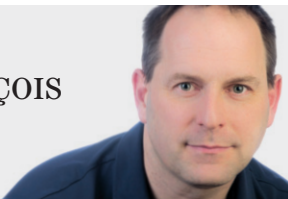
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

La grenouille

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Le commandant Cousteau, avec ses pattes de grenouille et sa tuque rouge, ne plonge plus depuis longtemps au fond des choses en nous donnant du coup l'impression, par la magie des images, que nous l'accompagnons. *La Calypso*, son célèbre vaisseau, carcasse blessée, squelette rouillé, est à sec sur un quai de la marine nationale française. *La Calypso* gît dans un hangar, éventrée, prostrée dans la poussière de l'oubli, en attendant que quelqu'un s'intéresse à redresser son symbole.

Finis aussi depuis belle lurette *Le Royaume des animaux*, la populaire émission de la Mutuelle d'Omaha dont la musique grandiloquente soulignait la valeur prêtée à l'animateur Marlin Perkins, un directeur de zoo à l'allure d'un parfait vendeur d'assurances.

Nous estimons ceux qui, tels Cousteau et Perkins, nous aident à voir la vie des animaux aquatiques ou terrestres. Nous regardons à travers leurs yeux des existences fragiles, comme si elles ressemblaient forcément aux nôtres, y cherchant volontiers notre reflet dans ce que nous supposons être des colères, des craintes, de la tristesse ou de la joie. Ainsi voyons-nous dans les animaux des images de notre propre expérience, au nom d'un sentiment d'une communauté de destin et de dangers, du moins le temps que dure une émission de télévision.

Nous aimons que le monde ressemble tout entier à l'image que se font les humains d'eux-mêmes, ce qu'avait bien compris Jean de La Fontaine en s'en jouant dans des fables, tout comme avant lui Ésope et d'autres. Les ressemblances animalières comptent bien entendu beaucoup de vrai, mais d'abord et avant tout du côté du banal, c'est-à-dire du plus petit commun dénominateur entre tous les vivants.

En Equateur, dans la forêt andine, on vient d'annoncer la découverte d'une espèce de grenouille baptisée *Pristimantis mutabilis*. Cette petite grenouille verte serait capable de faire disparaître, en quelques minutes seulement, les diverses rugosités de sa peau pour se révéler ensuite sous un aspect parfaitement lisse.

Bien sûr, il n'y a pas que chez les grenouilles des Andes où le fait de pouvoir confondre l'autre grâce à son allure changeante offre quelques avantages. Pour la majorité des vivants, il suffit qu'une apparence varie pour que tous ou presque soient trompés. Les humains victimes de pareilles illusions projetées par leurs semblables s'excusent d'avoir été dupes en les accusant après coup d'user de subterfuges pour servir des grenouillages.

Tenez, je me suis beaucoup inquiété, pour ma part, de voir autant de gens applaudir le départ précipité du ministre de l'Éducation Yves Bolduc. Le premier ministre avait pourtant dit et répété qu'il appuyait parfaitement ses objectifs. Seules ses maladroites lui nuisaient donc et son remplaçant ne pouvait en conséquence que servir à nourrir l'illusion. Comment croire un seul instant en effet que le nouveau ministre, François Blais, pouvait appartenir à une autre espèce politique que celle dont son règne dépend?

Sa pensée a beau être mieux structurée que celle de son prédécesseur, elle ne l'en distingue pas pour autant sur le fond, comme on a bien pu le voir à l'occasion de sa sortie radiophonique remarquée, digne d'un épisode de la télé-réalité *Survivor*: éliminez deux ou trois étudiants par jour, suggérait-il, histoire d'impressionner. En ce lieu au ton venimeux, le ministre parlait comme s'il était chez lui. Tout son sens social s'est donné d'un coup à entendre du haut d'un paternalisme de bas étage.

Du côté étudiant, il faut dire qu'on aime beaucoup jouer aussi à la grenouille, du moins le type de celle qui aime se voir en bœuf. Les étudiants rejoignent volontiers la même pièce qu'en 2012, avec le même soutien scénique d'une partie de la population, sans néanmoins tenir compte des changements de décor et de lieu, trop épris qu'ils sont d'un sentiment de nostalgie à l'égard de mobilisations passées qui n'en furent pas moins incapables d'accoucher d'une politique durable.

Pour en arriver à soulager ceux qui souffrent injustement des politiques d'austérité, a-t-on seulement pris conscience des leçons qu'offrent les échecs d'hier pour l'action d'aujourd'hui? Nombre de bannières des protestataires peuvent hélas laisser croire que non.

Nous voici devant des calicots éloquentes placés en tête des cortèges des protestataires: «Fuck toute» et «Mangez toute de la marde». L'ennemi du mouvement étudiant serait donc la totalité? Celle qui, sociale, récuse toute division? Celle qui, économique, refuse toute gratuité? Celle qui, symbolique, interdit toute magie à l'existence? Le monde visible serait une création d'un esprit foncièrement malin, une grande prison que nous partageons mais que seuls les initiés de pareils cortèges connaissent dans sa vérité?

À l'austérité autoproclamée et son arrogance, il faut savoir opposer la vigueur d'une pensée qui tient à tout autre chose qu'un tel nihilisme facile qui n'arrange rien. La mise en échec des revendications du printemps 2012 réclame une prise de conscience en faveur d'un engagement social accru pas seulement du côté de la rue.

Le néant vers lequel s'oriente une partie de la protestation actuelle résulte paradoxalement de ce que les étudiants dénoncent parfaitement à raison: un manque d'éducation digne de ce nom. Ne nous restera-t-il bientôt que des crapauds pour chanter la liberté?

jfn@ledevoir.com



FRED DUFOUR AGENCE FRANCE-PRESSE

Il y a deux mois, la Cour suprême a donné 12 mois à Ottawa pour agir et modifier ses lois. Le gouvernement a alors promis de «vastes consultations».

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Les consultations promises se font attendre

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Cela a fait deux mois, lundi, que la Cour suprême du Canada a rendu sa décision historique autorisant l'aide médicale à mourir. Le tribunal n'a donné que 12 mois à Ottawa pour agir et modifier ses lois. Pourtant, le gouvernement conservateur n'a encore rien amorcé. Les «vastes consultations» promises se font toujours attendre.

«Non, les consultations n'ont pas encore commencé», confirme au *Devoir* une source gouvernementale. Elles ne sont pas sur le point de débiter non plus, indique-t-on. Pourtant, le temps presse.

Le 6 février dernier, dans un avis unanime signé «La Cour», les neuf juges ont statué que la criminalisation de l'aide médicale à mourir brimait le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité garanti par la Charte des droits et libertés. Les juges ont décrété que cette aide devrait être légale si elle était prodiguée par un médecin à des adultes capables de consentir et atteints de problèmes de santé irrémédiables leur causant des souffrances persistantes et intolérables. Les deux articles du Code criminel interdisant cette aide à mourir (14 et 241#b) ont été invalidés, mais avec un sursis de 12 mois.

Pour toute réponse à ce jugement coup-de-poing, le gouvernement conservateur a indiqué qu'il lancerait de «vastes consultations» sur la question. Quelques jours plus tard, le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, Bob Dechert, expliquait même que ces consultations permettraient de rejoindre «des dizaines de milliers, peut-être même des centaines de milliers» de personnes, probablement par Internet, par la poste, voire par des rencontres publiques. Pas un mot n'a filtré depuis.

Il ne reste que huit semaines de travaux parlementaires avant que la Chambre des communes n'entame son congé estival. Elle ne sera pas convoquée à l'automne avant le scrutin du 19 octobre.

Cette inertie inquiète mais n'étonne pas le neurochirurgien Georges L'Espérance. M. L'Espérance est le nouveau président de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD). L'AQDMD était l'une des intervenantes dans la cause devant la Cour suprême. M. L'Espérance estime que les troupes de Stephen Harper ne veulent pas se mouiller avec cette question délicate. «Ce n'est pas surprenant. À mon avis, le gouvernement conservateur ne voudra pas du tout aller là-dedans. Et les élections s'en viennent, alors raison de plus pour ne pas y aller», dit-il au *Devoir*.

En faire le moins possible

Paradoxalement, M. L'Espérance souhaite que le gouvernement fédéral en fasse le moins possible. C'est-à-dire qu'il se limite à dire clairement qu'il ne fera plus appliquer les articles 14 et 241 b) du Code criminel. Le premier article stipule que «nul n'a le droit de consentir à ce que la mort lui soit infligée» et le second prévoit qu'aider quelqu'un à se donner la mort est passible d'une peine de 14 ans d'emprisonnement. M. L'Espérance, au nom de l'AQDMD, souhaite qu'Ottawa envoie ce message puis invite chacune des provinces à se doter du cadre médical de son choix pour baliser l'aide à mourir.

Ce besoin de clarté se fait sentir au Québec aussi, soulignent M. L'Espérance ainsi qu'Hélène Bolduc, sa prédécesseure à l'AQDMD. Le Québec s'est certes doté d'une loi sur les soins en fin de vie, mais cette loi doit entrer en vigueur au plus tard le 15 décembre prochain, alors que ne sera pas encore écoulé le sursis

accordé par la Cour suprême. En théorie, donc, des mises en accusation pourraient survenir. Québec a indiqué vendredi que cet échéancier tenait toujours. Aucun contact n'a eu lieu entre Québec et Ottawa sur cette question depuis que la Cour suprême a rendu sa décision.

Aller plus loin

En février, le Parti libéral de Justin Trudeau avait tenté de forcer la main du gouvernement conservateur en faisant voter une résolution demandant la mise sur pied d'un comité parlementaire devant se pencher sur l'aide médicale à mourir. Ce comité aurait eu l'obligation de terminer ses travaux avant le 31 juillet. Les conservateurs ont, seuls, voté contre cette résolution. Depuis, ils n'ont rien laissé filtrer sur le chemin qu'ils entendent prendre pour répondre au jugement. Ottawa pourrait simplement ne plus faire respecter les deux articles du Code criminel dans les cas spécifiés par la Cour suprême, en laissant aux provinces la tâche d'encadrer cette nouvelle pratique médicale. Ou il pourrait concocter ses propres balises.

À l'AQDMD, on indique ne pas vouloir s'asseoir sur ses lauriers. Car si Québec s'est doté d'une loi, il ne va pas aussi loin que ce que prévoit le jugement de la Cour suprême. En effet, la loi québécoise ne permettra l'aide à mourir que pour les personnes en fin de vie qui sont incapables de se donner la mort elles-mêmes. Le jugement, lui, ne prévoit pas de telles conditions. Un malade chronique ou une personne handicapée qui remplit les conditions établies pourrait se qualifier même s'il pouvait vivre encore très longtemps malgré sa maladie ou son handicap. Une personne pourrait aussi, selon la cour, réclamer de l'aide médicale plutôt que d'avoir à se suicider.

Le Devoir

Le PQ est à la «dérive», réitère Jacques Parizeau

LIA LÉVESQUE

L'ancien premier ministre Jacques Parizeau porte, encore une fois, un jugement sévère sur le Parti québécois.

Dans une entrevue de près d'une heure accordée à l'animateur et journaliste Michel Labombe, de Radio-Canada, qui a été réalisée en février dernier et qui a été diffusée lundi, l'ancien chef péquiste affirme que les péquistes «n'ont pas l'air de croire en eux, alors, comment voulez-vous que les gens croient en eux?»

Dans la même veine, M. Parizeau réitère l'expression «champ de ruines» qu'il avait utilisée lors d'une allocution prononcée en septembre 2014, lorsqu'il avait dit que les souverainistes se retrouvaient devant un «champ de ruines» et que le parti était à la «dérive» avec ses sempiternels débats sur l'échéancier et le moment propice pour tenir un référendum. Il qualifie encore une fois ces discussions de «byzantines» et croit qu'il faut revenir à l'essentiel: la souveraineté du Québec et son utilité.

M. Parizeau affirme que ces débats sur les modalités ont «démoli graduellement» le Parti québécois et lui ont fait perdre son âme.

Tout n'est pas perdu

Il affirme cependant que tout n'est pas nécessairement perdu pour le PQ, mais qu'il lui faudra retisser des liens et mieux faire comprendre son message sur la souveraineté.

Pour ce qui est de l'avenir du Québec, il mise



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jacques Parizeau affirme que les péquistes «n'ont pas l'air de croire en eux, alors, comment voulez-vous que les gens croient en eux?»

essentiellement sur les citoyens âgés dans la trentaine et la quarantaine, affirmant que ceux-ci ont l'habitude de la réussite. «Ils sont collectivement très ambitieux. Ils ne sont pas des losers; ils ont pris l'habitude du succès et de réussir.»

M. Parizeau dénonce également la lutte tous azimuts pour l'équilibre budgétaire, affirmant qu'on sabre trop et partout. «Il y a une fixation sur le déficit zéro. Plus que ça, pour

moi c'est religieux», lance-t-il en boutade.

Il critique le fait qu'«on dépense 100 milliards de dollars par an au Québec, qu'il y a un déficit de 1,5 milliard et qu'on va se cacher», comme si cela était un drame. Il faut tenir compte du contexte économique, dit-il, et prendre simplement «des mesures de correction», le cas échéant.

«Pas besoin de provoquer un psychodrame comme on voit au Québec à l'heure actuelle», s'est exclamé celui qui a aussi été ministre des Finances pendant huit années.

M. Parizeau dénonce la situation actuelle au Québec, la résumant ainsi: «Faut couper, faut couper, et on ne fait rien d'autre.»

Il prône une relance économique qui passerait notamment par les petites et moyennes entreprises, qu'il faudrait inciter à faire davantage d'innovation et à se moderniser.

Cours d'histoire massacrés

L'ancien premier ministre péquiste déplore aussi ce qu'il est advenu des cours d'histoire à l'école. «On a eu tort de massacrer les cours d'histoire» et de ne pas donner davantage de cours dans des disciplines comme la géographie, qui «ouvraient l'esprit», affirme-t-il.

Cette entrevue a été diffusée à l'émission *Le 21^e*, à ICI Radio-Canada Première, qui propose des entrevues de fond avec des personnalités issues des milieux politiques, de l'économie, de la culture et d'autres sphères d'activité.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

L'enquête préliminaire de l'ex-maire de Laval débute

36 coaccusés font face à la justice en rapport avec des allégations de collusion et de corruption

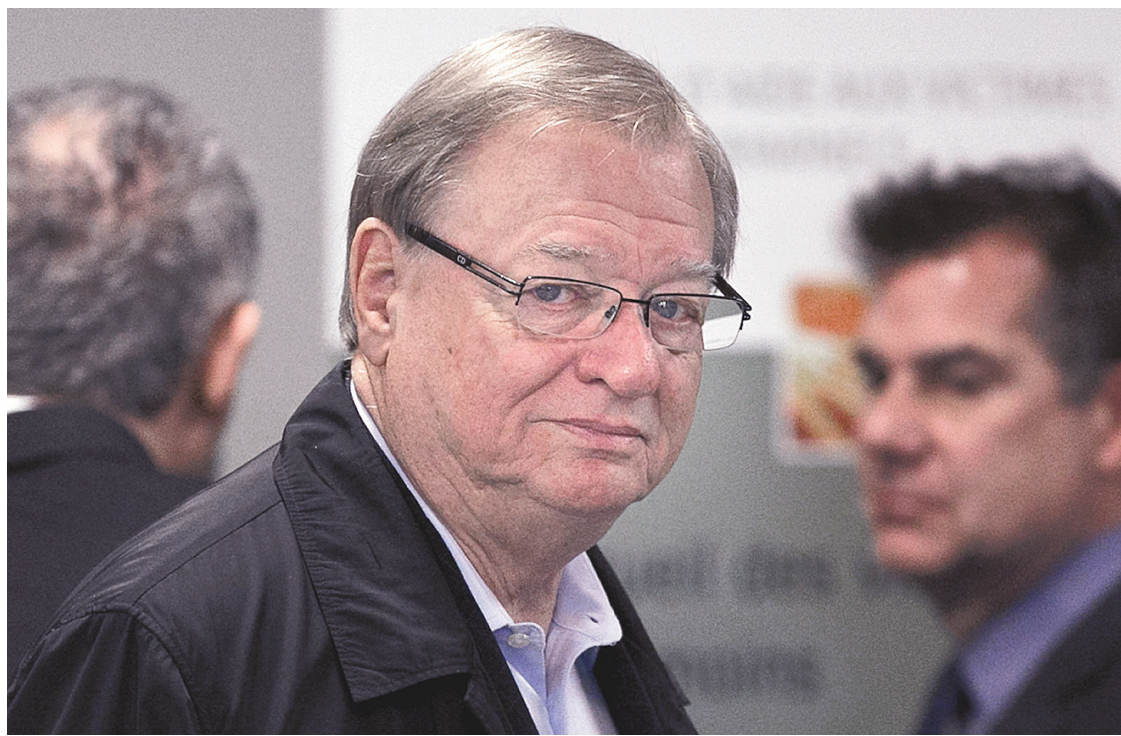
PHILIPPE ORFALI

Près de deux ans après leur spectaculaire arrestation, l'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et ses 35 coaccusés subiront enfin leur enquête préliminaire, dès mardi et au cours des deux prochains mois, en vue de ce qui s'annonce comme l'un des plus grands procès pour corruption de l'histoire du Québec.

Arrêtées par l'escouade Marteau de l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) en mai 2013, ces 36 personnes doivent entendre, au cours des huit prochaines semaines, les preuves qu'ont recueillies contre eux les forces de l'ordre au cours de l'opération «Honoré».

Ces 36 anciens membres haut placés de l'administration lavalloise — ingénieurs, avocats et entrepreneurs — sont accusés d'avoir pris part à un vaste réseau de corruption, de fraude et de collusion qui aurait notamment contrôlé l'attribution des contrats publics à Laval, de 1996 à 2010. Un 37^e suspect, l'ingénieur Robert Cloutier, est mort, à 76 ans, en mars 2014.

Gilles Vaillancourt, qui a régné sur la ville pendant près de 23 ans, fait face aux accusations les plus graves. Il est accusé d'avoir dirigé un réseau de gangstérisme qui comprenait aussi l'ex-directeur général de la Ville, Claude Asselin, et l'ex-directeur de l'ingénierie, Claude Deguire. MM. Asselin et Deguire sont eux aussi accusés de gangstérisme en rapport avec ce système, dans lequel des entrepreneurs et des ingénieurs se partageaient les contrats publics en échange de ristournes de 2%. Les trois



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, est accusé d'avoir dirigé un réseau de gangstérisme.

hommes font aussi face à des accusations d'abus de confiance et de fraude.

Plusieurs visages désormais bien connus du grand public, grâce aux audiences publiques de la commission Charbonneau, sont également accusés. C'est le cas de Tony Accurso, ex-entrepreneur en construction, et de Rosaire Sauriol, ex-vice-président de la firme de génie-conseil Dessau. Idem pour le frère du maire, Guy Vaillancourt, et l'avocat Jean Bertrand, ex-agent officiel du parti PRO des Lavallois, la formation politique de M. Vaillancourt.

Il aura fallu plus de deux ans pour que se tienne cette enquête préliminaire, notam-

ment en raison de conflits d'horaires entre les avocats des 36 coaccusés.

Cause complexe

La cause des présumés membres du cartel des entrepreneurs et des ingénieurs de Laval est complexe, la preuve faisant quelque 90 gigaoctets. Au cours de l'enquête qui a duré trois ans, les policiers auraient rencontré pas moins de 150 témoins et effectué quelque 70 perquisitions. Aucun procès d'envergure ayant eu lieu au Québec n'aurait regroupé autant d'accusés jusqu'à maintenant. Pas moins d'une trentaine d'avocats sont présents dans ce dossier, du côté des accusés,

tandis que le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a dépêché trois de ses procureurs pour s'occuper du dossier.

M. Vaillancourt et ses coaccusés devraient attendre près d'un an avant l'ouverture de leur procès pour corruption, notamment compte tenu de la difficulté de trouver des périodes où tous leurs avocats sont disponibles. M. Vaillancourt avait clamé son innocence au moment de son arrestation. «J'aurais beaucoup d'arguments à faire valoir au moment opportun», avait-il alors déclaré.

Le Devoir

La thèse de l'innocence de Maher Arar en ralliait plusieurs à la CIA

ALEXANDER PANETTA
à Arlington

Un ancien espion a décrit le débat qui avait fait rage au sein de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA) concernant l'arrestation, l'extradition et la torture du Canadien Maher Arar. Plusieurs de ses collègues auraient exprimé des réserves quant aux actions de la CIA, parce qu'ils étaient convaincus qu'ils punissaient un homme innocent.

Le compte rendu de John Kiriakou, ancien agent de la CIA, jette un nouvel éclairage sur les événements survenus en 2002-2003 qui ont donné lieu, au Canada, à une enquête publique et à un dédommagement de 10,5 millions de la part du gouvernement canadien. Aux États-Unis, des poursuites ont été intentées, mais elles n'ont jamais abouti.

Ce rare aperçu des discussions qui se sont déroulées au sein de la CIA concernant le sort de Maher Arar a été donné au cours d'une entrevue ayant eu lieu dans la maison de John Kiriakou, à Arlington (Virginie). L'ex-agent a décrit comment, après avoir été le responsable des opérations de contre-terrorisme au Pakistan, après le 11 septembre 2001, il est devenu le premier employé de l'agence à remettre publiquement en question la torture.

En février dernier, John Kiriakou est sorti de prison, où il avait passé deux ans après avoir été le premier agent à révéler à la presse des méthodes secrètes de la CIA.

Le rôle de la CIA dans les événements survenus en 2002-2003 n'a jamais été examiné publiquement, car il n'entraîne pas dans les limites du mandat de l'enquête publique canadienne sur le traitement réservé à Maher Arar.

Au cours de l'entrevue, M. Kiriakou a refusé de discuter de ses relations avec les services secrets canadiens, mais il a accepté de discuter du cas de Maher Arar.

Dégoût

L'ex-espion américain a exprimé son dégoût quant au rôle de son pays dans l'expulsion de l'ingénieur canadien, né en Syrie, vers son pays natal, où il a été torturé. Il s'est aussi dit écœuré par l'absence d'excuses américaines à M. Arar.

John Kiriakou a aussi décrit la dynamique à l'œuvre au sein de la CIA au début de l'affaire Arar. Une agente de moyen à haut rang — qu'il a refusé d'identifier — aurait fait fi à répétition des objections de ses subordonnés et insisté pour aller de l'avant avec l'extradition et l'arrestation.

M. Arar a été arrêté à l'aéroport John-F-Kennedy de New York en septembre 2002, à l'occasion d'une escale de retour vers le Canada, pour être extradé dans une prison syrienne, où il a été torturé à plusieurs reprises durant son année de détention.

«Comme vous avez pu le voir dans le film Zero Dark Thirty, il y a certaines personnes au sein de la CIA qui ont insisté pour aller de l'avant», a résumé John Kiriakou en entrevue.

Il a toutefois refusé de dire si l'agente en question est celle qui a inspiré le personnage principal du film et qui a été nommée par certains médias et dans une enquête du Sénat américain sur la torture et l'extradition injustifiées d'un autre homme innocent, Khaled el-Masri.

LA CIA a refusé de commenter les révélations de son ancien agent, tout comme Maher Arar.

La Presse canadienne

Travaux à l'échangeur Turcot

Une autre phase d'importants travaux a été entreprise ce lundi par les ouvriers du ministère des Transports du Québec au très athermal échangeur Turcot, dans le sud-ouest de Montréal. Il s'agit de travaux d'entretien et de réfection de bretelles de l'échangeur qui sont effectués afin d'assurer la sécurité et la fonctionnalité de l'infrastructure. Les interventions nécessiteront la fermeture de deux bretelles. Ainsi, de 23 heures lundi jusqu'au début du mois de juillet, il y aura fermeture complète de la bretelle menant de l'autoroute 20 en direction nord. De 21 h 30 mardi jusqu'au début de juillet, la bretelle menant de l'autoroute 720 en direction ouest à l'autoroute 15 en direction sud sera complètement fermée à son tour.

La Presse canadienne

Fukushima : radioactivité sur l'île de Vancouver

Victoria — De la radioactivité libérée par le réacteur nucléaire de Fukushima, endommagé lors du tsunami ayant frappé le Japon il y a quatre ans, a été détectée sur les rives de l'île de Vancouver. Selon des scientifiques, c'est la première fois que cette radiation atteint l'Amérique du Nord. Des traces de césium 134 — un isotope radioactif — ont été recueillies à Ucluelet, à environ 315 km à l'ouest de Victoria. Un spécialiste de la chimie océanographique de l'Université de Victoria, Jay Cullen, a affirmé que cette quantité de radioactivité est minuscule et ne menace pas la santé humaine ou l'écosystème de l'océan.

La Presse canadienne



YANA PASKOVA AGENCE FRANCE-PRESSE

La confiance des entreprises envers la croissance de leurs ventes futures, de leurs investissements et de leurs embauches est ébranlée.

Les prix du pétrole plongent et plombent les perspectives des entreprises

ANDY BLATCHFORD
à Ottawa

Le plongeon des prix du pétrole brut a miné la confiance des entreprises envers la croissance de leurs ventes futures, de leurs investissements et de leurs embauches, révèle la plus récente édition de l'enquête de la Banque du Canada sur les perspectives des sociétés.

Dévoilé lundi, le sondage trimestriel qu'a réalisé la banque auprès de 100 hauts dirigeants d'entreprise permet de croire que la baisse des prix du pétrole a réduit les prévisions de ventes de plusieurs entreprises, même à l'extérieur du secteur de l'énergie.

«Les entreprises qui anticipent une nette diminution du volume de leurs ventes sont plus nombreuses que lors des enquêtes précédentes», indique le document.

L'enquête, réalisée entre le 17 février et le 12 mars, a aussi mis au jour des attentes réduites en ce qui a trait aux investissements dans les machines et l'équipement pour l'année à venir — particulière-

ment chez les entreprises productrices de biens et celles plus durement touchées par la baisse des prix du pétrole.

Perspectives d'embauche

Les perspectives d'embauche ont aussi reculé à leur plus faible niveau depuis 2009, bien qu'elles restent positives.

«L'affaiblissement des intentions d'embauche touche la plupart des secteurs et régions, mais elle concerne plus particulièrement les entreprises liées au secteur de l'énergie, qui comptent réduire leurs effectifs en raison du niveau plus bas des prix du pétrole», précise le rapport.

Les attentes pour l'embauche, les ventes et les investissements étaient plus élevées dans le sondage fait en janvier par la banque, qui avait été réalisé du 17 novembre au 11 décembre, pendant que plongeait les cours du pétrole. Depuis, les prix du brut sont restés faibles.

Il s'agit de la première enquête de la banque centrale sur les perspectives des entreprises depuis que son gouverneur, Stephen Poloz, a pris les marchés par surprise en jan-

vier en annonçant une réduction de son taux directeur. Il avait alors qualifié sa décision d'«assurance» contre l'impact économique attendu de la chute des prix du pétrole.

Le pétrole brut s'échange actuellement aux environs de 50 \$US le baril à la Bourse des matières premières de New York, comparativement à un sommet d'environ 107 \$US atteint l'été dernier.

Coûts de production

L'enquête a en outre révélé qu'un nombre croissant de sociétés s'attendaient à voir diminuer leurs coûts de production en raison de la baisse des prix du pétrole — même si certains estiment que la faiblesse du dollar canadien va partiellement contrebalancer ces gains.

Selon la Banque du Canada, un plus grand nombre d'entreprises prévoient que la récente dépréciation du dollar canadien fera grimper les prix de leurs extrants un peu plus rapidement au cours des 12 prochains mois.

La Presse canadienne

Le SCRS partage des renseignements au-delà du réseau des « Five Eyes »

JIM BRONSKILL
à Ottawa

Un document interne du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) révèle la présence d'un système d'échange de renseignements sur l'implication de présumés extrémistes à l'étranger avec divers partenaires, qui va au-delà du réseau habituel des « Five Eyes ».

Le Canada partage déjà des informations avec quatre autres pays — les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — mais il a aussi conclu des partenariats «non traditionnels» sur cet enjeu.

La note interne, intitulée *S'attaquer à la menace du déplacement des terroristes*, a été obtenue par La Presse canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Plusieurs données ont été caviardées dans le document de cinq pages.

Selon la note interne, le SCRS doit disposer «prioritairement» d'informations sur ce phénomène. «Obtenir les informations pertinentes sur cette menace pour conseiller le gouvernement nécessite des enquêtes approfondies au pays et à l'étranger, étant donné les éléments nationaux et interna-

tionaux qu'elles comportent», a-t-on écrit.

Le SCRS a cependant remarqué que les alliés habituels du Canada avaient plutôt renforcé leurs ressources déjà existantes, au lieu de créer des liens avec d'autres pays. Le Canada, quant à lui, ferait face à des «défis opérationnels et à des pressions sur les ressources» causés par des facteurs ayant été censurés dans le document.

La note a été rédigée en septembre, un mois avant les attaques perpétrées au Monument commémoratif de guerre du Canada et au Parlement, à Ottawa.

Les événements survenus en octobre ont amené le gouvernement Harper à proposer un nouveau projet de loi antiterroriste afin de mieux cibler les présumés extrémistes qui vont se battre à l'étranger. Les nouvelles mesures permettraient aussi de déléguer de nouveaux pouvoirs au SCRS pour qu'il puisse obtenir un mandat afin d'enquêter dans d'autres pays.

Le SCRS craint que les extrémistes qui se rendent en Irak et en Syrie ne reviennent au Canada pour perpétrer des attentats terroristes.

La Presse canadienne

Devenez un Ami du Devoir

et soutenez le seul journal indépendant québécois. Faites un don.

www.lesamisdudevoir.com

Les Amis du Devoir

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Nordicité

FABIEN DEGLISE



Parlons peu, mais parlons météo! Il a encore fait froid dans les derniers jours, particulièrement dans quelques régions habitées mais éloignées du nombril du Québec — ça, c'est Montréal — où le mercure a figé sous les moins 8 en plein avril. Sans le surnois facteur vent!

Hiver persistant: cette année, Pâques n'a pas eu d'autre choix que d'être placé sous le signe du chocolat congelé, mais également des soupirs de circonstance face au jardin de givre qui s'éternise. Ça pesté entre l'agneau et les «pilées», ça ronchonné, ça déploré le retard dans la «préparation du terrain», l'«ouverture de la piscine», le «rangement de bottes et de tapis», alors que, normalement, cette conjoncture météorologique aurait dû rendre tout le monde heureux.

C'est pas nous, c'est *The Economist* qui l'a dit la semaine dernière en dévoilant les résultats d'un sondage européen sur le bonheur, cette abstraction qui rend profondément malheureux ceux et celles qui cherchent désespérément à l'atteindre.

Dans 14 pays, on a demandé aux gens d'évaluer leur niveau de bonheur. Résultats? Ce sont les Danois qui semblent être les plus convaincus de nager dedans, suivi, avec des autoévaluations similaires, par leurs voisins de la Finlande, de la Suède et de la Norvège. Les Pays-Bas emboîtent le pas, pas très loin de la Belgique, de l'Irlande et de l'Allemagne, où là-bas aussi la confiance règne, forçant du coup la question: peut-on dire que la nordicité, les climats rigoureux offrant des saisons au contraste marqué, dans des sociétés riches et confortables, s'entend, est favorable au bonheur? Sans doute un peu, mais à condition, bien sûr, de ne pas chercher en permanence à se convaincre du contraire.

Nier la nordicité

Un doute? Regardez ici, où l'hiver ramène chaque année non pas le bonheur, mais plutôt un sport national étonnant qui consiste à nier la nordicité dans laquelle ce froid s'inscrit. Exception faite des deux semaines entourant Noël, où là ce n'est pas le froid et la neige qui font râler, mais son absence. Quand on cherche le verre à moitié vide...

Froidure de

**l'air et
obstination de
la neige sont
depuis des
lunes taxées
d'être les
irritants de la
nordicité d'ici**

Froidure de l'air et obstination de la neige sont depuis des lunes taxées d'être les irritants de la nordicité d'ici. À tort, sans doute, puisque les principales sources de la déprime hivernale collective sont bien sûr ailleurs et se présentent sous des formes perfides, qu'il serait peut-être temps d'éradiquer. Pour cesser de subir la condition nordique et à l'avenir se mettre à la vivre, peut-être jusqu'à ce point de bonheur auquel les Danois sont arrivés.

Des pistes de solution? Ça pourrait commencer par les bulletins de météo et leurs présentateurs qui, à partir du 15 octobre, exposent la chute prévisible des températures toujours accompagnée, ou presque, de ce petit commentaire désolé, entre fatalité contestataire et impuissance victimisante. Et que dire de l'arrivée d'une tempête de neige qui, au lieu d'annoncer la préparation des terrains de jeu hivernaux, trouve plutôt dans l'espace médiatique cette tonalité qui attise la peur et la calamité. La chute de neige comme une surprise à laquelle personne n'était préparé: dans un pays qui, depuis plus de quatre siècles, a la nordicité dans l'ADN, il y a là un certain ridicule qui ne peut laisser de glace.

En ville, l'hiver trouve également son carburant à mauvais hôte dans la négligence de quelques urbains qui profitent de la neige pour exprimer leur incivilité de manière délétère pour tous, en laissant traîner ici la crotte d'un chien — qui fatalement remonte à la surface à chaque redoux — le contenu mal scellé de son sac à ordures, ce papier gras qui congèle dans un tout qui forcément façonne, dans ce temps de l'année, un environnement à cheval entre la ruelle glauque et la décharge publique sous la neige. Pas très bons pour le moral, et pas seulement celui des esthètes.

L'hiver comme excuse au relâchement. L'hiver comme justification de l'à-peu-près. L'équation a un petit quelque chose de triste que les environnements surchauffés de la nordicité d'ici ne peuvent que venir renforcer d'ailleurs. Le lien? Il est presque évident: durant les mois d'hiver, y compris ceux qui persistent dans le temps, l'humain passe en effet ses journées entre des températures extérieures très basses et des températures intérieures cherchant à reproduire un climat cubain pour mieux nier le réel. L'humidité en moins.

Quand il fait moins 15 dehors, il peut faire plus 28 ou 29 dedans. Or une masse d'air froid et une masse d'air chaud, en se rencontrant, forment ce qu'on appelle en météorologie une dépression.

Ramené à l'échelle humaine, par temps froid, ceci explique sans doute un peu cela et convoque au passage non pas l'urgence d'un printemps pour s'en sortir, mais bien un esprit scandinave, à apprivoiser, à cultiver, pour donner à l'inéluctable de la nordicité la tonalité qui devrait normalement lui revenir.

Sur Twitter: @FabienDeglise



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Chez Camelia Sinensis, on a bloqué le réseau sans fil il y a de cela cinq ans, afin que les clients puissent savourer pleinement l'expérience d'une dégustation de thé dans un lieu calme.

Selfie, ordi et wifi, c'est fini!

Un interdit qui transforme l'ambiance de cafés et de restos

ÉMILIE FOLIE-BOIVIN

Au Félix, sur la plaza Saint-Hubert, les gens doivent délaissier leur téléphone cellulaire pour profiter pleinement de l'univers théâtral de ce club privé unique à Montréal. À l'accueil, de jeunes femmes rangent soigneusement leurs appareils dans une pochette et verrouillent le tout dans un meuble à tiroirs. Elles le reprendront à leur départ, après avoir expérimenté l'appartement-bar du Félix et de sa piste de danse au second étage.

Les lieux sont déstabilisants, et la soirée «sans téléphone» l'est encore plus pour certains visiteurs. François Dussault, copropriétaire du bar, ne s'attendait pas à ce que des clients, une fois privés de leur béquille technologique, aient une réaction aussi forte.

«Un certain pourcentage des clients angoissent fort. Des gens qui, au bout de 20 minutes, demandent à le ravoier parce qu'ils ne se sentent pas bien. On les calme, on s'assoit [sic] avec eux. Bonne chance à tous ceux qui vont vouloir se lancer dans ce genre d'entreprise, car c'est de la gestion en c...», reconnaît le propriétaire de l'établissement, ouvert au début de l'année.

Quand les gens arrivent dans une soirée avant leur groupe d'amis, le téléphone cellulaire vient d'habitude masquer la solitude jusqu'à leur arrivée. Mais pas ici. Pour aider les gens à apprivoiser l'univers du bar, l'équipe va discuter avec eux, afin qu'ils se sentent un peu comme à la maison.

«Ici, c'est une expérience collective plutôt qu'individuelle, dit François Dussault. Tu le sens dès que tu entres dans la pièce et qu'il y a 200 personnes sans cellulaire. Tu sens que le monde a décroché.» Ces derniers rattachent toutefois très vite, une fois le *last call* arrivé. Une file d'impatients se forme alors à l'accueil. Dans le salon du bar, il n'y a plus un bruit et les fêtards sont rivés à l'écran lumineux, curieux de voir ce qu'ils ont pu rater pendant qu'ils étaient occupés à vivre. «Le Félix représente la résistance. Et c'est totalement assumé.»

ment pour devenir la coqueluche du mois.

Pour le trip

Le chef propriétaire de Tripes & Caviar, à Verdun, avoue quant à lui que, dans son restaurant, il n'irait pas jusqu'à interdire à ses clients de garder leur téléphone en poche. «Il faut comprendre qu'à Montréal c'est un milieu compétitif pour un bar ou un resto. Je comprends qu'on veuille avoir une identité, mais il ne faut pas se tirer dans le pied en voulant être un peu marginal», dit Jean-Michel Leblond, qui dit comprendre tout à fait la vision du bar Félix.

Si le restaurant Tripes & Caviar suggère fortement aux clients de ne pas utiliser leur téléphone cellulaire («Les gens pensent que c'est la politique de la maison, mais en réalité les murs de la bâtisse historique sont juste tellement épais que les ondes n'entrent pas!»), cette politique «sans cellulaire» est toutefois la règle dans leur *food-club*, lors de soirées-événements gastronomiques et thématiques organisées sporadiquement depuis plus de quatre ans.

«La première fois que nous avons tenu cet événement, nous avions hâte de présenter le menu d'abats sur lequel on avait travaillé très fort. Quand on a présenté les plats, tout le monde était rivé à son téléphone, en train de prendre des photos», se souvient le chef. Agacé, il a demandé aux gens de le ranger. «Tout de suite, ils étaient beaucoup plus concentrés sur l'expérience et le moment présent.» La règle est donc restée et, depuis, le resto demande aux membres de laisser leur téléphone ainsi que leur montre à l'entrée. «On a étendu cette règle à la montre, car elle aussi brisait le rythme de la soirée. On veut vraiment prendre possession de l'attention des gens pendant trois ou quatre heures, comme si le temps s'était arrêté.»

Ces soirées ne laissent aucune trace sur les réseaux sociaux, aucune photo, que des souvenirs, ce qui permet au resto de contrôler l'image de marque du *food-club* et de l'empêcher de croître trop rapide-

ment pour devenir la coqueluche du mois.

Une certaine clientèle revient au *food-club* justement parce qu'il s'agit d'un des rares endroits où on oblige les clients à se priver de leur *fix* techno. «Ça déstabilise les gens de manière positive, c'est une thérapie», dit M. Leblond.

Bulle de thé

Dans un café, on s'attend à voir des rangées de pigistes, les yeux rivés sur l'écran bleuté de leur ordinateur, et des gens faisant défiler les pages, tête baissée sur leur téléphone. Une chose qui n'arrive plus au salon de thé Camelia Sinensis depuis qu'on a décidé d'y bloquer le réseau sans fil, il y a plus de cinq ans. «On l'a enlevé pour remettre l'accent sur la dégustation de thé. On l'avait au début, mais les ordinateurs ouverts et les gens "plugués" sur leurs écouteurs changeaient complètement l'ambiance de la place», explique François Marchand, l'un des copropriétaires-dégustateurs du salon du Quartier latin. L'idée est inspirée de celle adoptée par un salon de thé à Prague.

L'absence de téléphone a changé les lieux: c'est paisible, feutré, les gens discutent à voix basse. «On s'attendait à ce que la réaction soit négative, mais ce fut tout le contraire.» Avec les années, les clients se sont habitués à cette tranquillité. Elle fait désormais partie de la réputation de la maison. «En 10 ans, c'est arrivé au maximum cinq fois que des gens partent ailleurs pour travailler sur leur ordi. Et ça va, je le comprends.»

Si des gens choisissent de venir dans ce salon qui donne l'impression d'être dans une bulle protégée de l'agitation du centre-ville, c'est pour être «complètement là» et prendre une pause. Une vraie pause. «Le fait qu'on nous dit de ne pas utiliser notre téléphone nous amène à faire d'autres choix, explique François Marchand. Ça permet de prendre le temps de converser et de goûter. Ça remet les choses en perspective.»

Le Devoir

L'informatique, un bastion encore masculin

Linformatique, c'est «un» ordinateur, «un» logiciel, «un» écran, «un» algorithme, «un» clavier, et tout cela fonctionne plus facilement avec... «une» souris. Les formations d'informatique demeurent un univers où le masculin l'emporte largement. Ce qui n'empêche pas les «geekettes», comme les suffragettes de l'époque, de baliser le chemin vers l'égalité. Quelques jeunes femmes témoignent de leur quotidien au Monde.

Ingénieure en informatique, Marion X., 24 ans, se souvient de cette bataille quotidienne contre les rumeurs d'illégitimité qu'elle a dû mener. Entrée dans une école d'ingénieurs, elle ne compte plus les petites phrases insinuant que les femmes ne sont «là que pour les quotas». «Mais ce sont finalement ces remarques qui m'ont donné la force et le courage de ne pas baisser les bras, comme une mission personnelle pour leur prouver que je suis aussi capable qu'eux.»

Le sexisme de certains peut ainsi renforcer la motivation. Pour la jeune femme, évoluer dans un

milieu encore majoritairement masculin a aussi ses avantages, comme celui «d'être entourée de personnes attentionnées et d'avoir plus facilement de l'aide. En définitive, c'est une chance réelle.»

Margaux L., 20 ans, étudiante en informatique, raconte: «C'est un domaine encore un peu machiste. Si j'ai de bonnes notes ou si je suis acceptée dans une filière sélective, c'est parce que je suis une fille. Autrement dit, si je suis là, ce n'est pas parce que je suis travailleuse ou bonne élève, mais parce que j'ai un chromosome X de plus!» grince la future informaticienne. Mais quand sonne l'heure de rendre sa copie, hommes et femmes sont traités sur un pied d'égalité: «Mon apprentissage est le même que celui d'un garçon. Je remercie mes professeurs de ne pas faire de différence.»

Blagues salaces au quotidien

Même expérience pour Philippine L., en deuxième année de BTS informatique: «Mes camarades sont tous gentils et avenants avec moi.» Malgré tout, elle déplore la lourdeur

et les limites dialectiques de ses compères: «Leurs conversations sont principalement orientées vers le sexe et les jeux vidéo. C'est parfois pesant», concède-t-elle, d'une litote. «Les blagues sexistes rythmaient mon quotidien, reconnaît Marion X. J'ai fini par prendre l'initiative de les lancer pour en contrôler le contenu.»

Naïs A., élève à Paris, goûte avec plus de plaisir son virage vers l'univers *geek*. Dans sa première vie étudiante, à l'école de communication, «pas moyen de passer une journée sans se sentir jugée sur sa façon de s'habiller». Cela comptant peu chez les apprentis codeurs, Naïs se sent comme dans une oasis: «C'est toujours avec le sourire que je viens à l'école, et j'en pars difficilement.» Marion D. a intégré une école d'informatique en septembre et suit avec quatre autres filles un cursus essentiellement masculin. Elle dit n'être confrontée à «aucun préjugé, ni propos sexiste». «Ça s'améliore», mesure-t-elle. Doucement.

Le Monde

ÉDITORIAL

ASSÉ

Éviction brutale

À la guerre comme à la guerre, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante veut préserver une mobilisation forte et n'a pas hésité, pour ce faire, à destituer un exécutif qui avait émis un doute sur la stratégie à tenir. Tant d'intransigeance est pourtant la pire voie à suivre.

Il faut faire fi des obstacles quand on veut changer le monde, sortir des ornières, secouer le conformisme ambiant. Cela, en soi, amène son lot d'incompréhension dans le grand public et les médias sont les premiers dépassés dès lors que l'on sort des modèles habituels. Québec solidaire en a été un exemple patent: son système de co-chefs a été d'abord moqué avant d'être, si ce n'est compris, au moins accepté.

C'est dire combien une organisation comme l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), fondée sur la démocratie directe, qui récuse le concept de leader au profit de celui de porte-parole, peut dérouter. C'est dire aussi l'agacement de l'ASSE devant l'incompréhension constamment manifestée envers ses structures et le fait que ses revendications passent toujours au second rang dans la sphère médiatique.

Un exemple, tout simple: la démission-destination de l'exécutif de l'ASSE au cours de son congrès tenu en fin de semaine a été beaucoup présentée comme un schisme entre radicaux et modérés. Mais l'enjeu était ailleurs: c'est plutôt le fonctionnement particulier de la démocratie directe qui était en cause. L'exécutif démissionnaire, en faisant circuler un texte de réflexion sur la pertinence de la grève printanière, contrevenait-il ainsi à des mandats précédemment donnés? L'impression que l'opinion de la base était court-circuitée aura mené au *clash* de la fin de semaine. Hind Fazazi, porte-parole de l'ASSE au cours des dernières 24 heures, n'est ni plus ni moins radicale que ne l'était Camille Godbout quand elle occupait les mêmes fonctions.

Mais explication n'est pas raison, et l'ASSE ne sort pas grande de ce congrès. En réglant ses comptes internes, elle est tombée dans un écueil que la gauche connaît bien et que la droite sait si soigneusement éviter: la division entre pairs. La force des convictions ne doit pas rendre imperméable à l'indulgence et aux compromis.

Admettons (même si cela mériterait discussion) que, dans le fonctionnement de l'ASSE, la lettre de l'ancien exécutif, qui se questionnait sur la poursuite de la grève, ait été une erreur, que cela aurait dû plutôt être amené au congrès en fin de semaine: y avait-il là pour autant matière à condamnation sans appel, à destitution à faire absolument pour le symbole? Quelle brutalité pour des étudiants qui s'étaient jusque-là dévoués sans faillir pour une cause impopulaire et difficile à défendre. Leur fallait-il vraiment subir en plus un congrès «dur», comme l'a qualifié M^{me} Fazazi?

Pire encore, l'ASSE a refusé de dénoncer les insultes et la violence exercées par des manifestants à l'encontre de membres de son ancien exécutif lors de la grande marche organisée jeudi dernier. Il n'en a même pas été question au congrès, au prétexte que «les gens qui sont dans la rue sont là en leur propre nom». Pas fort: cette responsabilité individuelle est exactement celle dont se réclament les étudiants qui ne veulent pas respecter les mandats de grève pris collectivement!

Les compromis font pourtant partie de la lutte. En 2012, le Printemps érable avait été remarquable parce qu'il y avait eu front commun entre les trois grandes associations étudiantes, pourtant bien différentes, et parce que les tensions internes qui existaient n'avaient pas pris le dessus. L'idéal piétine si la tactique ne suit pas. Les préoccupations exprimées en 2015 sont légitimes, mais, pour qu'elles aboutissent à quelque chose, il faudrait multiplier les alliés plutôt que les ennemis! Que les votes de grève soient reconduits ou pas, les événements de la fin de semaine laissent un goût amer. Le gouvernement sera le premier à s'en réjouir.

MYANMAR

Un tout petit pas

Un petit pas potentiellement important a été franchi au Myanmar (Birmanie) la semaine dernière, avec la conclusion d'un accord préliminaire de cessez-le-feu entre les généraux qui tiennent le pouvoir et les représentants des sept principales minorités ethniques du pays. Peut-on y croire? Le Myanmar vit depuis 60 ans en état de guerre civile. Il est une fausse fédération dans laquelle la majorité d'ethnie birmane s'impose par répression militaire à la constellation des minorités qui l'encerclent — chan, karen, kachin... Aussi, l'accord signé à Rangoon contient une lueur d'espoir dans la mesure où il étale par le menu les conditions non seulement d'un éventuel cessez-le-feu entre l'armée et les guérillas, mais aussi d'un dialogue politique censé conduire à la création d'une fédération au sein de laquelle les sept «États ethniques» disposeraient d'une véritable autonomie.

Tout cela est très fragile. Fragile, en fait, comme l'accord sur le nucléaire conclu jeudi, dans l'émoi général, entre l'Iran et les grandes puissances. D'autant plus que, comme encore au Moyen-Orient, il survient dans un climat de violence qui ne donne pas de signe de répit. L'ouverture des généraux serait plus crédible,

en effet, si, pendant qu'on signolait l'accord, l'armée n'avait déployé sur le terrain son artillerie et ses avions de combat dans une démonstration de force que le pays n'avait apparemment pas vue depuis des décennies...

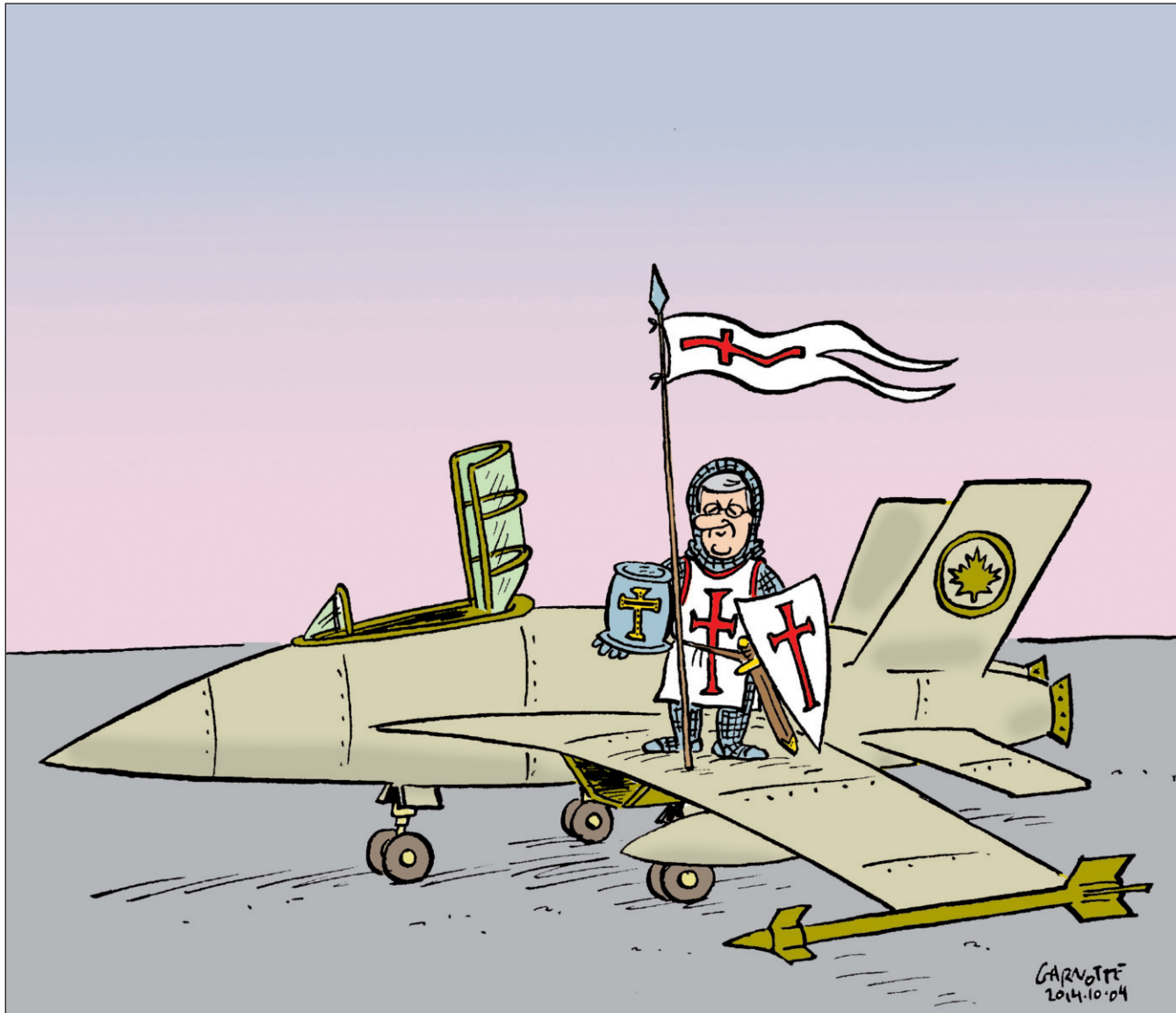
À souffler ainsi le chaud et le froid, le régime du président Thein Sein poursuit la même politique d'ambivalence calculée qu'il applique depuis la reconfiguration de la dictature militaire en pseudo-démocratie électorale, fin 2011, et la libération d'Aung San Suu Kyi, figure de proue du mouvement d'opposition démocratique. Une duplicité qui ne dupe personne, par laquelle la clique militaire tient le pouvoir en le parant d'institutions civiles — mais dont les États-Unis, pour ne nommer qu'eux, s'accommodent au nom de considérations géostratégiques qui ont beaucoup à voir avec la volonté d'endiguer l'influence de la Chine.

La fin des violences ethniques au Myanmar passe nécessairement par une profonde redéfinition des rapports communautaires. Elle passe aussi, par ailleurs, par une décriminalisation de l'économie polluée par le trafic de drogue. C'est par instinct de préservation que le régime, hier encore considéré comme l'un des plus fermés du monde, laisse depuis quatre ans la société birmane respirer plus librement, «libéralise» l'économie, prétend tendre la main aux minorités et met en œuvre des réformes politiques superficielles. Rien ne changera vraiment sans pressions internationales additionnelles. Pour l'instant, l'Occident choisit la complaisance.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

L E T T R E S

Manifestation étudiante: des médias biaisés

À l'occasion de la manifestation étudiante, jeudi à Québec, Naomie Tremblay a été blessée. L'événement est choquant. Cependant, les médias ont mis l'accent sur le fait avec une insistance assez, voire trop, forte. Les bulletins de nouvelles l'intervenaient, Mario Dumont lui a consacré 15 grosses minutes, l'émission *24-60*, on s'y attendait, l'a aussi interviewée et les journaux sont revenus sur la question en donnant la première page à la photo de Naomie.

Comment se fait-il que tout ce monde n'a pas parlé de la manifestation au parcours non connu, de la provocation des étudiants qui s'approchent très près de la police et montrent clairement qu'ils seront assez violents pour se faire voir par la population? Qu'ils ne reculeront pas, sachant que la police sera forcée d'intervenir. Ils obligent en effet la police à agir pour un minimum d'ordre et ainsi empêcher le désordre qui deviendrait incontrôlable. Si Naomie s'est retrouvée en première ligne, c'est parce que ses collègues s'étaient reculés. Alors, pourquoi, devant la menace imminente, n'a-t-elle pas imité ses collègues?

La teneur des médias télévisés ne parle que du volet de la blessée comme si elle était simplement non responsable de ce qui lui est malheureusement arrivé. Toutes ces interventions sentent le parti pris biaisé qui suscitera d'autres affrontements.

Raymond Ethier
 Le 2 avril 2015

Lutte contre le groupe EI: de l'argent mal alloué

L'opération militaire menée contre l'État islamique se prolonge d'un an et le coût différentiel de cette mission est estimé à 406 millions de dollars (*Le Devoir*, 2 avril 2015), argent que le gouvernement aurait fortement avantage à mieux utiliser.

Le gouvernement tente de lutter contre la violence faite en Irak et en Syrie et il délaie le Canada. La criminalité est punie de plus en plus sévèrement par la loi. On aurait plutôt avantage à miser sur la réinsertion, qui perd de plus en plus d'importance, si on ne veut pas que le pays connaisse une hausse de sa criminalité, comme dans les pays de l'État islamique. Bien entendu, la réinsertion sociale a un coût et c'est justement dans ce domaine que le gouvernement devrait investir pour aider le bon fonctionnement du pays. Il faut s'aider soi-même avant d'aider les autres.

De plus, ce n'est pas en mettant en danger nos 600 militaires présents dans les pays de l'État islamique que la situation va se calmer. Au Canada, des tonnes de familles attendent leur retour sans savoir s'ils reviendront vraiment. Mettre en danger tous ces militaires n'aide pas le fait que le groupe extrémiste fait plusieurs victimes. Malgré la présence du Canada en Irak et en Syrie, l'État islamique continue ses attaques et plusieurs Canadiens y sont exposés.

En investissant pour contrer l'État islamique et en y envoyant plusieurs soldats, le gouvernement nuit à son propre pays pour essayer d'en aider d'autres.

Marie-Eve Parent-Gravel
 Le 2 avril 2015

Des trains qui brûlent d'envie de rouler

Les mesures prises par le Canadien National pour éviter d'autres accidents de train contenant des matières dangereuses («Le Canadien National ralentira aux abords des villes», *Le Devoir*, 2 avril 2015) sont largement insuffisantes pour atteindre ce but.

Ces mesures, qui s'appliquent seulement aux régions métropolitaines de recensement au Canada, ne seront donc mises en place que dans six agglomérations au Québec. Ce ne sont pas toutes les villes qui bénéficieront de ces renforcements de sécurité, et on peut donc en conclure que beaucoup de Québécois continueront à vivre près de trains qui roulent trop vite.

Selon ce que le CN affirme, la majorité de ces nouvelles mesures «excèdent les *minimums requis*». Toutefois, cette formulation laisse à désirer. Comment peut-on seulement avoir pour objectif d'obtenir un peu plus que la note de passage en matière de sécurité ferroviaire? Dans des cas semblables, viser le maximum s'impose.

Tout cela amène à se demander si le Canadien National souhaite vraiment éradiquer les accidents de train. S'il hésite encore, qu'il regarde combien Montréal, Maine & Atlantic et Irving Hill doivent à leurs créanciers à la suite de l'accident de Lac-Mégantic.

Jade Bélisle, étudiante en sciences de la nature au Cégep régional de Lanaudière à Joliette
 Le 2 avril 2015

L I B R E O P I N I O N

Une Union eurasienne est née

MATHIEU JACQUES

Avocat maître en droit de l'Université McGill
 L'auteur était un observateur électoral, lors des élections parlementaires ukrainiennes tenues en octobre 2014, pour l'OSCE

Peu de médias occidentaux ou canadiens l'ont souligné, mais l'année 2015 est une année cruciale pour l'intégration de l'ancien espace soviétique, où la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie, l'Arménie et le Kirghizistan se sont unis pour fonder, le 1^{er} janvier 2015, l'Union eurasienne. Il s'agit là d'un développement majeur pour toute la région, qui semble avoir été totalement éclipsé par la guerre qui fait rage en Ukraine.

Largement inspirée de l'Union européenne, cette Union eurasienne, qui regroupe 183 millions d'individus et couvre près de 15% de la surface terrestre, montre bien que la Russie non seulement cherche, mais a réussi à constituer son propre bloc économique. Avec un PIB de 4000 milliards de dollars, l'Union eurasienne est appelée à devenir un parte-

naire incontournable à cheval entre l'Europe et l'Asie et sera certainement une superpuissance énergétique.

Ce projet d'abord et avant tout économique a été conçu dans un esprit de multilatéralisme où chacune des langues des États membres a un statut de langue officielle de l'Union. Ses institutions, plutôt que d'être concentrées en Russie, sont partagées parmi les membres. En effet, si la Commission eurasienne se trouve à Moscou, le siège de la banque de développement est à Almaty et la cour eurasienne se trouve à Minsk.

Les observateurs occidentaux qui voient la crise en Ukraine comme un retour en force de la Russie manquent de perspective.

Les crises vont et viennent dans cette région et la situation en Ukraine est appelée à se «geler» de manière similaire à ce qu'on peut observer en Géorgie, dans le cas de l'Ossétie du sud et de l'Abkhazie, ou encore en Arménie, avec la région du Haut-Karabagh.

Cette Union, qui permettra la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services, est l'initiative d'intégration la plus sérieuse jamais entreprise depuis la chute de l'Union soviétique et est appelée à s'étendre davantage aux anciens États de l'URSS. Le traité fondateur de cette union ouvre la voie à une monnaie commune.

C'est la fin des organisations purement symboliques comme la Communauté des États indépendants, qui a succédé à l'Union soviétique et qui, en près de 24 ans d'existence, n'a pratiquement aucune réalisation à son actif.

Vladimir Poutine déclarait en 2005 que la chute de l'Union soviétique était la plus grande catastrophe géopolitique du XX^e siècle. L'Occident a intérêt à en prendre acte, car nous sentirons certainement l'effet de ce grand mouvement dans les années à venir.

Cette union est l'initiative d'intégration la plus sérieuse depuis la chute de l'URSS

IDÉES

Manifeste pour un élan global

Un collectif de Québécois issus de tous les horizons lance, ce mardi 7 avril, un mouvement d'objecteurs de conscience opposés à l'invasion pétrolière de notre territoire et à la destruction du climat au bénéfice de quelques-uns. Au-delà de 200 citoyens se mobilisent en faveur d'une « grande transition écologique de notre économie ».



SOURCE GREMM

Les signaux d'alarme se multiplient. La survie même de notre espèce est mise en cause. Les populations d'espèces sauvages de notre planète ont diminué de moitié en 40 ans.

Une noirceur nouvelle se répand sur le Québec. Elle a franchi les portes de notre pays. La pensée unique revient en force et s'empare de notre démocratie, elle impose une vision du monde qui colonise notre espérance. Nous nous dressons devant elle. Nous refusons.

La science est muselée chaque jour davantage. Le dogme de l'argent, de la croissance à tout prix et de ses impératifs s'empare de la raison. La parole citoyenne ploie trop souvent sous le poids de la propagande d'intérêts puissants qui s'approprient le bien commun.

Les signaux d'alarme se multiplient. La survie même de notre espèce est mise en cause. Les populations d'espèces sauvages de notre planète ont diminué de moitié en 40 ans. Les océans s'acidifient. Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint un seuil qui nous rapproche de l'irréversible. La science est claire : pour éviter un dérèglement irréversible de notre climat, l'essentiel des réserves de combustibles fossiles doivent demeurer enfouies dans le sol. Extraire le pétrole à notre tour devient carrément immoral dans ces circonstances.

Quel est ce monde où la création de richesses s'appuie sur l'éradication de la vie ? Nous sommes les dernières générations à pouvoir empêcher l'irréparable. Nous ne serons pas complices de l'implacable destruction de notre avenir. À ce stade de notre histoire, notre inaction est devenue le symptôme de notre échec moral.

Rien de ceci ne se fait, ne se fera en notre nom.

Dissidence

Devant l'urgence, nous inscrivons notre dissidence. Nous nous déclarons objectrices et objecteurs de conscience. Nous retirons notre confiance aux gouvernements qui endossent le pillage du bien commun au profit de l'enrichissement de quelques-uns.

Nous avons le devoir de résister à l'invasion systématique de notre territoire par les pétrolières et par de puissants intérêts financiers. Le Québec a fondé sa modernité sur des valeurs fondamentales, dont l'énergie propre et le partage des richesses. C'est ce que nous sommes. C'est ce que nous voulons être. Nous exigeons le respect de cette identité.

De chaque côté du Saint-Laurent, soyons celles et ceux qui éclairent le chemin et agissons. En conséquence :

Nous exigeons la fin des projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en sol québécois ;

nous refusons tout passage de pétrole à des fins d'exportation sur notre territoire, que ce soit par train, oléoduc ou navire-citerne ;

nous exigeons l'adoption par le gouverne-

ment du Québec d'un plan crédible pour réduire notre consommation de pétrole de 50 % d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone pour 2050 ;

nous exigeons que la Caisse de dépôt et placement du Québec désinvestisse le secteur des combustibles fossiles. Nous demandons aux autres gestionnaires de fonds d'investissement dont les capitaux proviennent de citoyennes et citoyens d'en faire autant. Nous agissons aussi individuellement. L'argent de nos retraites ne doit pas appauvrir nos enfants. Il doit servir à assurer leur avenir ;

Consommer moins

nous nous engageons à consommer moins, à produire mieux et à contribuer à la construction d'une économie qui permettra l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en protégeant l'environnement ;

nous avons tout ce qu'il faut pour écologiser et humaniser notre économie. Pour entamer la transition, mobilisons talents et ressources pour la préservation de la planète et l'épanouissement des humains qui l'habitent. Créons ensemble un autre modèle en misant sur l'avenir ;

nous sommes de plus en plus nombreux à porter la voix du changement. Restons solidaires, au-delà de toutes frontières. Participons à l'éveil démocratique, à ce nouvel élan bâtisseur et créateur qui se porte à la défense du bien commun, de l'intérêt général, et qui milite sous de multiples formes avec courage pour la suite de notre monde.

Des solutions

Les solutions existent. Nous avons les moyens technologiques et humains qui permettent de lancer un vaste chantier de développement véritablement durable, viable, juste et équitable. Nous avons le devoir de devenir les leaders de ce nouvel élan global qui marquera le XXI^e siècle.

Le Québec a fait maintes fois la preuve de sa capacité à mener de grands changements, avec audace, sérieux et ingéniosité. Nos révolutions sont tranquilles, mais ce sont de vraies révolutions. Elles peuvent inspirer le monde entier.

Dans chaque ville et chaque village, avançons la tête haute. Comme dans la chanson de Vigneault, roulons comme baril de poudre, passons comme glace en débâcle. Ensemble, semons l'espoir.

Honorons la mémoire de nos frères et de nos sœurs disparus lors de la tragédie de Lac-Mégantic.

Apportons notre soutien aux Premières Nations dans leurs luttes pour protéger leurs territoires.

Protégeons nos enfants, nos petits-enfants et ceux et celles qui suivront.

Aujourd'hui, nous proclamons notre droit de vivre dans un environnement sain et sécuritaire.

Nous nous interposerons par tous les moyens de résistance pacifique dont nous disposons.

Nous ne nous battons pas pour la nature. Nous sommes la nature.

Nous sommes la nature qui reprend ses droits.

Rien n'arrêtera notre élan.

*Quelques-uns de ceux qui ont signé ce texte :

Camil Bouchard
Dominic Champagne
Jérôme Dupras pour Les Cowboys Fringants
Karel Mayrand
Gabriel Nadeau-Dubois
Eric Pineault
Annie Roy
Laure Waridel

D Lire aussi : Le texte complet du manifeste sur l'application tablette et le site Web du Devoir

Voyage à venir en Algérie

JOHN R. MACARTHUR



Depuis toujours, je rêve de voyager à Oran et à Alger afin de mieux apprécier l'œuvre d'Albert Camus. Héros non seulement philosophique, Camus reste aussi pour moi l'incarnation d'une certaine idée que je conserve depuis ma jeunesse sur la possibilité d'un journalisme à la fois littéraire et idéaliste. Lors de sa vie trop courte, cet enfant de la classe ouvrière, dont la mère était illettrée, a élargi les esprits de millions de lecteurs avec ses romans, mais il a également donné à des milliers de journalistes moins doués que lui l'espoir que quelque part, enfoui dans le petit train-train quotidien de leur boulot, il pourrait se trouver quelque chose de plus édifiant qu'un compte rendu exact ou qu'un fait divers amusant.

Évidemment, on peut s'inspirer des écrits de Camus sans se soucier de ses racines. Mais ma curiosité journalistique ainsi que mes inclinations touristiques voudraient que je me rende au berceau du saint patron des éditorialistes engagés pour me tremper dans la chaleur intense, le soleil brûlant et la plage déserte décrits dans *L'étranger*. Là-bas, en Algérie, je rencontrerais les ombres de vraies personnes évoquées dans *Le premier homme*. Je croiserais à Oran une version du Dr Rieux, implacable adversaire du mal universel dans *La peste*. Et dans les rues de Belcourt, à Alger, je respirerais l'air qui a permis, contre toute attente, au grand esprit du petit Albert de fleurir, malgré la pauvreté, sous l'œil bienveillant d'un enseignant sage qui a pu servir de père pour un gamin qui avait perdu le sien dans la Grande Guerre.

Sauf cette invitation, reçue en 1998, à participer à une mission anticensure à Alger pour une organisation de presse, je n'ai jamais eu l'occasion de mettre les pieds au Maghreb. À l'époque, l'Algérie était en pleine guerre civile entre le gouvernement militaire et les rebelles islamistes, et je ne voyais pas d'intérêt à faire l'aller-retour de l'aéroport à l'hôtel en blindé. À quoi bon me présenter sur les lieux sacrés de Camus sans pouvoir me promener dans les rues et plonger dans la Méditerranée ?

Toutefois, ce rêve d'un Camus retrouvé en Afrique du Nord m'est resté dans le ventre, alors que j'étais ignorant du monde maghrébin, à part des rencontres de routine avec les commerçants algériens à Paris et quelques conversations pas très agréables au Tunnel, un bar défunt du boulevard Exelmans. A vrai dire, mon rêve camusien a peu de rapport avec l'Algérie actuelle, et même aucun avec l'Algérie pied-noir de Camus.

Un choc

Or mon séjour dans l'Algérie de fiction camusienne a été rudement bouculé ces derniers jours. Ayant récemment relu *L'étranger*, j'ai lu à la suite *Meursault, contre-enquête*, le roman de Kamel Daoud sorti l'année dernière en France (en juin aux États-Unis), et voilà que je ne peux plus rêver de la même façon.

Daoud offre une révision de *L'étranger* du point de vue arabe qui a bouleversé mes images fixes et rend impossible mon éventuel voyage à l'ancienne colonie française, du moins pas dans un état d'ignorance béate de l'Autre arabe. À travers son narrateur, Haroun, frère de la victime abattue sur la plage par Meursault, Daoud fait son propre rêve, donnant à « l'Arabe » un nom, Moussa, et une personnalité que Camus n'a pas forcément voulu envisager. Dans *L'étranger*, l'Arabe est un symbole qui menace, mais qui n'agit pas vraiment ; il sert de *tabula rasa* pour réfléchir un dilemme largement occidental qui a abouti au quasi-suicide de Meursault.

Plus surprenant encore, on ne trouve pas de rancune anticolonialiste chez Daoud, pas de clichés tiers-mondistes. Guylaine Massoutre soutient dans *Le Devoir* que « la force du roman, c'est de n'être ni une revanche ni l'histoire d'un martyr... on y lit une colère géante, à la mesure de l'absence d'empathie, de l'effacement de la victime, de "la nonchalance majestueuse" du criminel Meursault ».

Comme Camus, Daoud est journaliste, chroniqueur au *Quotidien d'Oran*, laïque et méprisant envers des islamistes en guerre contre la tolérance et la liberté. Il a dernièrement expliqué au *New Yorker* qu'il a « écrit un roman parce que, pour une fois, j'ai pu mettre un petit peu de distance entre moi et le journalisme ». La conséquence en est une fatwa ordonnée par un imam radical, offensé par la politique trop libérale de Daoud et par son protagoniste, qui aime les femmes et l'alcool. « *Ce sont des amoureux de la mort, pas de la vie* », déclare Daoud. Camus, lui aussi, aimait les femmes et la liberté.

Mais Daoud révèle peut-être un conflit caché du Prix Nobel. D'après Haroun, le meurtre commis par Meursault « semble celui d'un amant déçu par une terre qu'il ne peut posséder. Comme il a dû souffrir, le pauvre. Être l'enfant d'un lieu qui ne vous a pas donné naissance. » Si jamais je voyage en Algérie, ce sera en compagnie d'Haroun ainsi que de Meursault.

John R. MacArthur est éditeur d'Harper's Magazine. Sa chronique revient au début de chaque mois.

L'utopie romantique des startups américaines

FLAVIE HALAIS

Les termes « économie du partage », « consommation collaborative » et « économie collaborative » sont tous apparus au cours des années 2000, alors que s'effectuait une prise de conscience quant aux dommages sociaux et environnementaux causés par le modèle de consommation occidentale. Parallèlement, les technologies numériques favorisent l'émergence de marchés pair-à-pair facilitant les transactions entre individus, notamment grâce à des systèmes de réputation permettant d'assurer la qualité des biens vendus ou échangés.

Depuis l'apparition des géants Airbnb (évaluée à 13 milliards de dollars), Uber (évaluée à 18 milliards), Lyft et autres startups à croissance exponentielle, il ne s'agit cependant plus uniquement de proposer des outils qui simplifient la vie du consommateur, mais bien de révolutionner l'économie, le travail et la consommation — rien de moins.

« Je veux que l'économie du partage devienne le modèle économique dominant dans le monde, en raison des avantages sociaux et économiques qu'elle comporte, et de la distribution des richesses, du contrôle et du pouvoir qu'elle représente. Elle a la possibilité d'améliorer le monde », déclarait en 2013

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait du dernier numéro de la revue *Nouveau Projet* nouveau-projet.com/magazine



Douglas Atkin, « chef global de communauté » chez Airbnb.

Changer le monde, raviver des communautés, redonner le pouvoir aux individus... Telle est la mission que se donnent les chantres de l'éco-

nomie du partage, reprenant un vocabulaire habituellement réservé aux militants progressistes. L'utilisation répétitive de mots chargés d'une forte valeur affective vise à rallier les foules autour d'un objectif commun auquel nul ne peut s'opposer (personne n'oserait se dire contre le partage, la solidarité). De même, l'insistance mise sur la « confiance » suscite chez l'utilisateur le sentiment de participer à un effort collectif louable. En réalité, cette supposée confiance repose sur un intransigent système de « réputation » qui permet aux usagers de noter la performance de leurs hôtes, chauffeurs ou autres prestataires de services, et qui laisse finalement peu de place à la confiance accordée à l'aveugle. [...]

« La vieille économie a échoué, clame Atkin à la conférence LeWeb tenue en 2013. La plupart des gens ne profitent pas de l'indépendance économique et du bonheur que la production de masse et la société de consommation avaient promis. En partie parce que le vieux système centralise la production, la richesse et le contrôle. » Les startups de l'économie du partage se proposent donc de révolutionner l'économie grâce à un nouveau modèle promettant à tous équité et indépendance. Sauf que ce modèle ne s'attaque en rien aux racines des inégalités de richesse et de production. Airbnb, Lyft et les autres sont de purs produits du capitalisme

spéculatif, financés grâce à du capital-risque et ultimement contrôlés par leurs investisseurs, qui se partagent les profits réalisés grâce au labeur des usagers. Ces compagnies proposent simplement un système visant à pallier de manière superficielle les effets du ralentissement de l'économie et de l'augmentation des inégalités sociales, créant la douce illusion qu'il est possible — moyennant quelques heures de travail en plus — d'accéder à un niveau de vie rendu inatteignable. [...]

Avec le temps, cette « nouvelle » économie finit par se confondre avec la « vieille » économie tant décriée. Ainsi, Zipcar, l'équivalent américain de notre Communauto, a été achetée par le locateur de voitures Avis en 2013 ; des chambres d'hôtel sont maintenant disponibles sur Airbnb ; et Uber est adoptée massivement par des chauffeurs de taxi traditionnels. Ces quelques exemples démontrent que si ces startups et autres entreprises des technologies numériques peuvent contribuer à favoriser le partage des ressources et la justice sociale, elles ne peuvent le faire sans être encadrées par des politiques publiques et une planification urbaine éclairée. Le mouvement du partage n'est pas seulement économique — il est aussi politique.

Des commentaires ou des suggestions ? Écrivez à arobitaile@ledevoir.com ou à gtaillefer@ledevoir.com.

ACTUALITÉS

ÉTUDIANTS

SUIITE DE LA PAGE 1

été nommée temporairement pour remplacer M^{me} Godbout à titre de porte-parole. Elle quittera ce poste dès mardi.

Dans le plan d'action adopté lors du congrès, l'association souligne que « la diversité d'opinions et une conflictualité constructive sont valorisées au sein de l'ASSE. [...] Toutefois, le ton et le momentum de publication du dernier texte n'ont pas été appréciés. » Les membres ont d'ailleurs adopté une motion condamnant ce qu'ils qualifient d'agissements « contraires aux structures de démocratie directe ».

La porte-parole, Hind Fazazi, refuse toutefois de parler d'une crise au sein de l'ASSE. « Je ne pense pas que c'est une bonne analyse de dire qu'il y avait une chicane à l'interne. Il y avait une saine dissension et je pense que c'est important de souligner que l'ASSE est unie, même si elle n'est pas homogène. »

Sur sa page Facebook, l'ancienne secrétaire aux relations internes du conseil exécutif, Virginie Mikaelian, a pourtant dénoncé la teneur des échanges qui ont précédé son départ. Dans un long message, elle déplore « cette mauvaise foi qui déshumanise complètement ceux et celles qui se donnent corps et âme au sein des structures de l'ASSE. Celle qui invisibilise notre travail. Celle qui nourrit la haine que j'ai lue toute la semaine dans vos différentes conversations Facebook. »

Un conseil exécutif intérimaire sera élu jeudi, lors d'un conseil central extraordinaire, et un tout nouvel exécutif entrera en poste à la suite du congrès annuel, les 25 et 26 avril prochains.

Nouvel appel à la mobilisation

Entre-temps, l'ASSE entend poursuivre la lutte de plus belle. Au cours de la fin de semaine, elle a réitéré son appel à la grève, tout en précisant que sont les associations membres qui décideront de la suite des choses. Plusieurs d'entre elles devront décider ce mardi si elles reconduisent ou non leur mandat de grève.

Plusieurs rassemblements sont prévus au cours des prochaines semaines, à commen-



Maxence L. Valade, attaché de presse intérimaire de l'ASSE, en compagnie de la porte-parole intérimaire de l'association étudiante, Hind Fazazi. Un conseil exécutif intérimaire sera élu jeudi. Un tout nouvel exécutif entrera en fonction à la fin du mois.

cer par une manifestation « action-climat » le 11 avril et une « grève sociale » le 1^{er} mai. D'autres événements visant à mettre de l'avant plusieurs revendications différentes sont prévus jusqu'au mois d'août. L'ASSE a également annoncé son intention de perturber le congrès du Parti libéral du Québec en juin. Sur le fond, toutefois, rien ne change. La lutte contre les mesures d'« austérité » du gouvernement Couillard, notamment en santé et en éducation, et l'exploitation des

hydrocarbures sont toujours dans la mire des étudiants.

« La lutte contre les mesures d'austérité, ça nous étonnerait que ce soit une lutte de courte durée, souligne M^{me} Fazazi. On pense que c'est une lutte qui va s'échelonner dans le temps. [...] C'est sûr qu'à l'automne on va être encore là. »

Mais comment espérer des gains concrets avec une liste de revendications aussi longue ? « Dites-vous bien que l'esprit de cette grève-ci n'est pas celui d'une grève étudiante. C'est tout à fait

Grève générale illimitée en sciences humaines à l'UQAM

Piqués au vif par les menaces d'expulsion qui pèsent contre neuf étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les membres de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH) de l'établissement ont déclenché lundi une grève générale d'une durée illimitée.

Près de 700 des 5200 membres en règle de l'AFESH ont participé à l'assemblée générale de grève qui s'est tenue lundi dans une église du Plateau-Mont-Royal. Le vote tenu lundi a pour effet de prolonger pour une durée « illimitée » le mandat de grève que détenait déjà l'AFESH. Outre les menaces d'expulsion prononcées par le conseil exécutif de l'établissement envers neuf étudiants au cours des dernières semaines, les étudiants dénoncent l'austérité, les hydrocarbures et le recours aux injonctions. L'AFESH souhaite aussi limiter les pouvoirs des gardiens de sécurité de l'établissement en les empêchant de séquestrer, toucher et menotter des étudiants. Les étudiants en sciences humaines invitent maintenant leurs collègues des autres facultés à leur emboîter le pas.

Peu après la fin de l'assemblée, vers 20 h, une manifestation ayant rassemblé plusieurs dizaines de personnes a eu lieu au centre-ville. La police a fait usage d'irritants chimiques aux environs de 20 h 45 pour disperser la foule.

Philippe Orfali

différent de ce qui s'est passé en 2012. C'est une grève qui se veut sociale, insiste la porte-parole. Ce n'est pas de réclamer l'abolition de la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ [comme en 2012], d'atteindre l'objectif et d'arrêter de faire la grève. C'est quelque chose de dynamique. Nous sommes attentifs aux négociations des syndicats et nous sommes sensibles au pouls. Nous ne sommes pas aveugles. »

Le Devoir

CARBONE

SUIITE DE LA PAGE 1

leurs différentes politiques est un enjeu moins pressant», précise-t-on dans le document d'une cinquantaine de pages.

« La façon de faire la plus efficace, ce serait probablement d'avoir un seul marché du carbone nord-américain, mais on ne voit pas les planètes s'aligner dans un avenir rapproché, fait remarquer le commissaire et professeur au Département d'économie appliquée d'HEC Montréal, Paul Lanoie. Je pense qu'on va apprendre à marcher en le faisant et, au fur et à mesure que des provinces auront pris des décisions, on pourra trouver la façon de coordonner les différentes politiques. »

Suivre l'exemple

À l'heure actuelle, trois provinces canadiennes ont mis en place une politique de tarification du carbone. La Colombie-Britannique mise depuis 2008 sur une taxe carbone, le Québec est participe depuis 2013 à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) avec la Californie, alors que l'Alberta privilégie depuis 2007 un système hybride. Ce dernier est toutefois jugé beaucoup moins efficace que les deux premiers.

À ces trois provinces devrait bientôt s'ajouter l'Ontario, qui pencherait en faveur du SPEDE.

La province en fera l'annonce le 13 avril, lors du sommet interprovincial qui aura lieu à Québec, selon ce que rapportait le *Globe and Mail* la semaine dernière. Le ministre québécois de l'Environnement, David Heurteil, n'a toutefois pas confirmé la nouvelle.

La Commission sur l'écofiscalité ne penche pas en faveur d'un système ou d'un autre, mais elle en décrit les forces et les faiblesses. La taxe carbone a l'avantage d'être un système simple qui rend la vie plus facile aux entreprises, grâce à un prix fixe associé aux émissions de carbone. En revanche, l'ampleur de la réduction des émissions de GES n'est pas garantie et le mot « taxe » peut rendre cette option moins attrayante aux yeux de la population.

De son côté, le SPEDE permet aux entreprises qui excèdent la quantité maximale d'émissions permises d'acheter des « droits de polluer » et aux entreprises qui en émettent moins de vendre les droits non utilisés. La quantité de réduction des émissions est ainsi plus prévisible, mais la fluctuation du prix carbone peut devenir un irritant pour les entreprises.

Peu importe le système privilégié, la Commission plaide en faveur d'un prix uniforme pour toutes les émissions de carbone, quelles que soient leurs sources, afin d'éviter des problèmes de compétitivité interprovinciale. À titre de comparaison, le prix de chaque tonne de carbone est actuellement de 30 \$ en Colombie-Britannique, contre environ 15 \$ au Québec.

Les auteurs insistent également sur l'importance d'adopter des politiques adaptées à la réalité de chaque province et de permettre à tous les gouvernements de profiter à leur guise des revenus générés par la tarification du carbone. La Colombie-Britannique, par exemple, a choisi d'utiliser le montant de 1,2 milliard qu'elle génère chaque année avec sa taxe carbone pour réduire l'impôt des sociétés et des particuliers, tandis que le Québec a préféré verser dans un fonds vert ses quelque 425 millions accumulés par année.

Il s'agit d'un argument de vente que les provinces hésitantes doivent utiliser à leur compte, estime le professeur Lanoie. « C'est l'histoire de toutes les taxes écologiques. Une nouvelle tarification ou une nouvelle taxe sont beaucoup mieux acceptées si on sait où vont les revenus. C'est un message que l'OCDE nous envoie depuis longtemps. »

Le membre du Groupe d'études et de recherche sur le management et l'environnement (GERME) est par ailleurs optimiste quant à la naissance d'un mouvement pan-canadien de tarification du carbone. « Pour l'instant, plusieurs provinces sont en observation, elles regardent le jeu d'échecs se dessiner et verront comment se lancer à leur tour, dit-il. L'an dernier, au Conseil de la fédération, les 10 premiers ministres provinciaux ont conclu qu'il fallait mettre une tarification sur le carbone. Je pense que c'est donc une question de temps avant que tout le monde n'embarque. »

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Le Québec participe depuis 2013 à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission avec la Californie.

DAME

SUIITE DE LA PAGE 1

comme une femme forte, une femme que rien ne pouvait arrêter. Et pourtant, elle s'est elle-même limitée dans son choix de carrière, craignant, en tant que femme, de ne pas être à la hauteur.

« J'ai été approchée un grand nombre de fois pour faire de la politique, mais je refusais toujours, car je pensais que je n'étais pas prête, ce qui est un symptôme typiquement féminin. »

Issue de la haute fonction publique, elle est arrivée en politique à l'âge de 58 ans. C'est Jean Charest qui a réussi à la convaincre de faire le saut. Aujourd'hui, avec le recul, elle regrette d'avoir tant tardé. « J'aurais dû aller plus tôt en politique. Si je l'avais fait, peut-être que j'aurais eu l'ambition de devenir première ministre. Et la raison pour laquelle je pousse les femmes à aller le plus loin possible, c'est que moi, je ne l'ai pas visé, le numéro un. » Elle s'arrête un instant, le temps de bien saisir l'ampleur de ce qu'elle vient de dire. Et

elle répète, avec une pointe de déception dans la voix : « Je n'ai pas visé le numéro un. »

Pauline Marois

Lorsque l'occasion s'est présentée de se lancer à la course au leadership du Parti libéral du Québec, en 2012, elle avait quitté la politique depuis plus de trois ans déjà et elle menait une vie qui lui plaisait, passant ses hivers dans sa maison de Merida, au Mexique, avec son mari, siégeant à divers conseils d'administration et voyageant à travers le monde. Il n'était alors pas question de revenir. « Le train était passé. Il aurait fallu recommencer les rencontres dans les sous-sols d'église. Non, non », dit-elle en balayant l'air de sa main, comme pour chasser un mauvais souvenir.

Au même moment, Pauline Marois est arrivée au pouvoir. Elle l'a appelée pour la féliciter. Elle lui a également envoyé un mot lorsqu'elle s'est fait battre, 18 mois plus tard. « Je savais qu'elle avait un appartement au Mexique. Je lui ai dit : "Ne l'inquiète pas, Pauline, le Mexique a de grandes vertus, j'en sais quelque chose". »

Monique Jérôme-Forget en cinq dates

8 août 1940 Naissance à Montréal dans une famille modeste

Juin 1977 Obtention d'un doctorat en psychologie de l'Université McGill

1991 Nommée présidente de

l'Institut de recherche en politiques publiques

Novembre 1998 Éluée députée libérale dans Marguerite-Bourgeoys

Avril 2009 Démission après l'adoption du budget

C'était un illustre personnage. Et plusieurs personnes auraient préféré le croire, lui. Bien qu'il soit aujourd'hui décédé, elle refuse toujours de le nommer, par respect pour ses enfants.

Manifestations

La relationniste qui s'occupe du livre de Monique Jérôme-Forget arrive en retard. Elle évoque les manifestations au centre-ville. « Ah oui, les manifestations », lance l'ancienne ministre en soupirant, jetant un coup d'œil par la fenêtre pour voir s'ils étaient en vue. « Ce matin, j'étais au conseil d'administration de la Banque du Canada. J'étais la

seule du Québec. Tout le monde riait de moi, on me disait : « Monique, ta gang est encore dans la rue ». Est-ce que ça fait partie maintenant de notre couleur locale ? Est-ce que ça va faire partie de nos gênes ? Je ne sais pas. »

Sans grande surprise, Monique Jérôme-Forget est d'accord avec les politiques d'austérité du gouvernement Couillard. Mais elle n'aime pas le mot, préférant parler d'une « approche rationnelle ». Elle croit que le Québec n'a plus les moyens de se payer des programmes comme celui des garderies à 7 \$ et qu'il est temps de revoir le « généreux » programme d'assurance parentale. Il faut aussi s'attaquer « aux vaches sacrées » telles que la santé, dont le rythme de croissance ne cesse d'augmenter. « Il faut poser des gestes, même en santé. Si on continue de même, on va avoir juste un gros hôpital et rien d'autre. »

Devant la réforme proposée par le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette, elle ne peut s'empêcher de lui souhaiter bonne chance. « En santé, c'est plein de prima donna, lance-t-elle sans ménagement. Il centralise beaucoup de décisions, et c'est telle-

ment compliqué, la santé, je n'aurais pas été dans cette direction. Mais je ne peux pas le critiquer, parce qu'il y a tellement de monde qui a essayé, il est temps d'essayer autre chose. »

Monique Jérôme-Forget, qui doit son surnom de Dame de fer à l'ancienne première ministre britannique, Margaret Thatcher, estime que cette dernière « a sauvé » son pays par ses politiques. Mais « elle n'a pas su céder sa place, de sorte qu'elle s'est fait jeter dehors par son parti ». Elle concède que Jean Charest a lui aussi « raté sa sortie », bien qu'il l'ait fait « avec élégance », dans le contexte. « Moi, je suis trop fière pour me faire battre, mais lui, c'est un bagarreux, il est allé jusqu'au bout. »

Elle déplore que Jean Charest n'ait jamais réussi à se faire aimer comme Lucien Bouchard ou René Lévesque. « C'est difficile d'être chef libéral et de se faire aimer. »

Le Devoir

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

Brigitte Pilote
Libre expression
Montréal, 2015, 216 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com